FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Année 1920 **THÈSE** N°

POUR LE

DOCTORAT EN MÉDECINE

RABELAIS MÉDECIN

Les études et les opinions médicales

de l'auteur

du Gargantua et du Pantagruel.

PAR

Ch. François GILLARD

Externe des Hôpitaux de Paris

Président : MONSIEUR LE PROFESSEUR LETULLE

PARIS

IMPRIMERIE DES THÈSES DE MÉDECINE

OLLIER-HENRY

26, Rue Monsieur-le-Prince, 26. — PARIS (VI[e] A[t])

1920

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

DOYEN	M. G.-H. ROGER.
PROFESSEURS	MM.
Anatomie	NICOLAS.
Anatomie topographique	CUNEO.
Physiologie	CH. RICHET.
Physique médicale	WEISS.
Chimie organique et Chimie générale	DESGREZ.
Parasitologie et Histoire naturelle médicale	N...
Pathologie et Thérapeutique générales	ACHARD.
Pathologie médicale	N... / TEISSIER.
Pathologie chirurgicale	N...
Anatomie pathologique	LETULLE.
Histologie	PRENANT.
Opérations et appareils	N...
Pharmacologie et matière médicale	POUCHET.
Thérapeutique	CARNOT.
Hygiène	CHANTEMESSE.
Médecine légale	
Pathologie expérimentale et comparée	ROGER.
Clinique médicale	DEBOVE. / WIDAL. / GILBERT. / CHAUFFARD.
Maladie des enfants	HUTINEL.
Clinique des maladies mentales et des maladies de l'encéphale	DUPRÉ.
Clinique des maladies cutanées et syphilitiques	JEANSELME.
Clinique des maladies du système nerveux	PIERRE MARIE. / PIERRE DELBET. / QUENU.
Clinique chirurgicale	LEJARS. / HARTMANN.
Clinique ophtalmologique	DE LAPERSONNE.
Clinique des maladies des voies urinaires	LEGUEU.
Clinique d'accouchements	BAR. / COUVELAIRE.
Clinique gynécologique	N...
Clinique chirurgicale infantile	N...
Clinique thérapeutique	A. ROBIN.
Clinique de la 1re enfance	MARFAN.

Agrégés en exercice

MM.

ALGLAVE.	GUENIOT.	LEREBOULLET.	RIBIERRE.
	GUILLAIN.	LERI.	RICHAUD.
BERNARD.	JEANNIN	LŒPER.	ROUSSY.
BRANCA.	JOUSSET ANDRÉ.	MAILLARD.	ROUVIERE.
BRUMPT.	LABBE HENRI.	MOCQUOT.	SCHWARTZ, A.
CAMUS.	LAIGNEL-LAVAS-	MULON.	SICARD.
CASTAIGNE.	TINE.	NICLOUX.	TANON.
CHAMPY.	LANGLOIS.	NOBECOURT.	TERRIEN.
CHEVASSU.	LECENE.	OKINCZYC.	TIFFENEAU.
DESMAREST.	LEMIERRE.	OMBREDANNE.	VILLARET.
GOUGEROT.	LENORMANT.	BATHERY.	ZIMMERN.
GRÉGOIRE.	LEQUEUX.	RETTERER.	

Par délibération en date du 9 décembre 1798, l'*Ecole a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.*

A MON PÈRE

LE DOCTEUR GABRIEL GILLARD,

meo consiliis manuque Magistro.

A MA MÈRE

A MES FRÈRES

MEIS ET AMICIS

CH.-F. G.

A MON PRÉSIDENT DE THÈSE

M. LE PROFESSEUR M. LETULLE

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

A MES MAITRES DES HOPITAUX DE PARIS

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

DOYEN	M. G.-H. ROGER.
PROFESSEURS	MM.
Anatomie	NICOLAS.
Anatomie topographique	CUNEO.
Physiologie	CH. RICHET.
Physique médicale	WEISS.
Chimie organique et Chimie générale	DESGREZ.
Parasitologie et Histoire naturelle médicale	N...
Pathologie et Thérapeutique générales	ACHARD.
Pathologie médicale	N... TEISSIER.
Pathologie chirurgicale	N...
Anatomie pathologique	LETULLE.
Histologie	PRENANT.
Opérations et appareils	N...
Pharmacologie et matière médicale	POUCHET.
Thérapeutique	CARNOT.
Hygiène	CHANTEMESSE.
Médecine légale	
Pathologie expérimentale et comparée	ROGER.
Clinique médicale	DEBOVE. WIDAL. GILBERT. CHAUFFARD.
Maladie des enfants	HUTINEL.
Clinique des maladies mentales et des maladies de l'encéphale	DUPRÉ.
Clinique des maladies cutanées et syphilitiques	JEANSELME.
Clinique des maladies du système nerveux	PIERRE MARIE. PIERRE DELBET.
Clinique chirurgicale	QUENU. LEJARS. HARTMANN.
Clinique ophtalmologique	DE LAPERSONNE.
Clinique des maladies des voies urinaires	LEGUEU.
Clinique d'accouchements	BAR. COUVELAIRE.
Clinique gynécologique	N...
Clinique chirurgicale infantile	N...
Clinique thérapeutique	A. ROBIN.
Clinique de la 1re enfance	MARFAN.

Agrégés en exercice

MM.

ALGLAVE.	GUENIOT.	LEREBOULLET.	RIBIERRE.
	GUILLAIN.	LERI.	RICHAUD.
BERNARD.	JEANNIN	LŒPER.	ROUSSY.
BRANCA.	JOUSSET ANDRÉ.	MAILLARD.	ROUVIERE.
BRUMPT.	LABBE HENRI.	MOCQUOT.	SCHWARTZ, A.
CAMUS.	LAIGNEL-LAVAS-	MULON.	SICARD.
CASTAIGNE.	TINE.	NICLOUX.	TANON.
CHAMPY.	LANGLOIS.	NOBECOURT.	TERRIEN.
CHEVASSU.	LECENE.	OKINCZYC.	TIFFENEAU.
DESMAREST.	LEMIERRE.	OMBREDANNE.	VILLARET.
GOUGEROT.	LENORMANT.	BATHERY.	ZIMMERN.
GRÉGOIRE.	LEQUEUX.	RETTERER.	

Par délibération en date du 9 décembre 1798, l'Ecole a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MON PÈRE

LE DOCTEUR GABRIEL GILLARD,

meo consiliis manuque Magistro.

A MA MÈRE

A MES FRÈRES

MEIS ET AMICIS

CH.-F. G.

AVANT-PROPOS

Pour l'histoire des mœurs et des coutumes comme pour celle des arts, des lettres et des sciences morales et physiques pendant le XVI^e^ siècle, il n'est pas croyons-nous, de documents plus intéressants et plus utiles à étudier que les ouvrages de « Maître François Rabelais, docteur en Médecine ». Aussi des nombreux écrivains de cette brillante époque de notre histoire nationale, il en est peu dont l'œuvre ait fourni plus de matière aux érudits et aux commentateurs que celle de ce « puissant athlète de la libre pensée ».

Depuis plus de trois siècles le roman de Gargantua et de Pantagruel, plus admiré et plus populaire que ne le fut avant lui aucune œuvre d'imagination, est resté, en dépit du jugement de La Bruyère, le livre de chevet, le bréviaire des lecteurs les plus frivoles, il est vrai, mais aussi des plus graves.

Dans ce livre célèbre où Rabelais résuma comme dans une encyclopédie toutes les connaissances de son temps, archéologues, historiens, numismates, savants,

philologues et artistes, tous sont venus tour à tour puiser des renseignements précieux intéressant leurs études favorites; et chaque jour voit encore s'augmenter la liste déjà longue des commentateurs et des annotateurs de Rabelais, et s'ajouter aux noms fameux du poète Passerat, de Scœvole de Sainte-Marthe, de Ménage, de Le Duchat, de La Monnoye, de l'Aunaye, etc., pour ne citer que les anciens, celui d'un nouveau collaborateur qui vient apporter son tribut à l'œuvre commune, sa pierre au monument élevé par l'admiration des siècles à la gloire de l'écrivain, du savant, du philosophe et du réformateur.

Elevé dans le respect des choses du passé, convaincu de l'utilité, nous n'osons dire de la nécessité pour le médecin, d'allier l'étude des belles-lettres à celle de son art, et de bonne heure enrôlé sous la bannière des dévôts de l'immortel auteur du Gargantua et du Pantagruel, nous avons depuis quelques années recueilli au cours de nos lectures, pour un travail destiné dans notre pensée à nous servir de thèse pour le doctorat en médecine, de nombreuses notes sur les études et les opinions médicales de Rabelais et sur l'enseignement de la médecine au temps où il vécut.

Le classement de ces notes, auquel nous occupions nos heures de loisir pendant les premiers mois de notre service militaire, était brusquement, au mois d'août 1914, interrompu par la mobilisation. Au cours des cinq années de guerre qui suivirent, et que nous avons vécues tant en France qu'en Orient, malgré les diffi-

cultés de toutes sortes et l'éloignement de tout centre d'études et de recherches, nous n'avons point cependant abandonné notre projet, et grâce aux conseils et aux encouragements d'amis dévoués, qui, sur nos indications, ont bien voulu nous faire parvenir les extraits d'ouvrages et la copie des documents qui pouvaient nous servir, nous l'avons mené à bonne fin.

Quoique touchant au même sujet que la publication entreprise en 1879 par le docteur Brémond, notre travail, dont nous ne nous dissimulons pas les lacunes et les imperfections, diffère complètement par son plan et son développement de celui de notre savant confrère.

La première partie de notre travail est consacrée à la biographie de Rabelais, ainsi qu'à l'étude du régime scolaire et de l'organisation de l'enseignement à la Faculté de Médecine de Montpellier à l'époque où notre héros vint y prendre ses grades. Tout en nous attachant plus particulièrement aux incidents de la vie médicale de notre illustre confrère, nous n'avons cependant négligé aucun des faits de sa vie publique et littéraire.

La seconde partie est réservée à l'exposé et à la critique des opinions, concernant la médecine, émises par Rabelais dans son livre de Gargantua et de Pantagruel.

Nous souhaitons que ce travail soit de quelque utilité pour aider à fixer les traits de l'homme de génie, du savant, que des méchants ou des sots, « *cerveaux à*

bourlet, grabeleurs de corrections, caphars ou cagols » ont par rancune ou jalousie essayé d'identifier avec Panurge, l'un de ses héros.

Nous n'aurions pas osé tenter pareille tâche si nous n'avions été constamment soutenu au cours de notre travail par les conseils et les encouragements du docteur G. Gillard, de Suresnes, notre père, et de quelques amis, qui ont bien voulu mettre à notre disposition tous les documents qu'ils possédaient relatifs à notre sujet et nous prêter l'appui de leur savoir : nous leur adressons ici tous nos remerciements.

Avant d'aborder notre sujet, nous prions M. le professeur Letulle, un de nos premiers maîtres, de vouloir bien nous permettre de le remercier ici de l'honneur qu'il nous a fait en acceptant la présidence de notre thèse.

Avec lui que nos maîtres de l'Ecole Notre-Dame de Boulogne et nos autres maîtres dans les hôpitaux de Paris, MM. Barié, Mauclaire, Morestin (in memoriam), Moutard-Martin, Thibierge, Lenormand, Galliard, Demelin et Devraigne, veuillent bien aussi recevoir l'hommage de notre gratitude pour l'enseignement que nous avons puisé près d'eux et pour l'intérêt qu'ils n'ont cessé de nous témoigner au cours de nos études.

PREMIÈRE PARTIE.

Les études médicales de Rabelais.

La jeunesse de Rabelais. — Ses études médicales. La faculté de Montpellier : Régime scolaire, organisation. — Rabelais médecin de l'hopital de Lyon.— Ses voyages en Italie. — Son doctorat et sa régence. — Ses dernières années.

La vie de Rabelais jusqu'à nos jours est restée peu et mal connue, car pendant longtemps personne n'essaya de remplacer la notice biographique imprimée en 1651 en tête de ses œuvres, notice que Voltaire qualifiait avec tant de raisons de fausse et d'absurde. Aujourd'hui, quoique les documents authentiques contemporains de Rabelais qu'on a pu recueillir depuis un demi siècle sur son existence soient rares, et que l'on ne puisse encore se flatter de satisfaire entièrement la curiosité du lecteur, il n'est pas impossible cependant, en s'aidant des judicieux travaux de H. Kuhnoltz,

du bibliophile Jacob, de Rathery, de L. Moland, de Germain, de Gordon, de Turner, de Cabanès, etc., de faire connaître quelques traits de son caractère et certains événements de sa vie imparfaitement présentés jusqu'à ce jour.

Autant qu'on peut le présumer par l'âge de ses contemporains qui furent ses condisciples et qui restèrent ses amis et ses protecteurs, on pense que François Rabelais naquit dans les dix dernières années du XV^e^ siècle, vers 1495, suivant toute probabilité : car le premier embarras qu'éprouvent ses biographes est de donner la date de sa naissance d'une façon précise. Quoi qu'il en soit, dernier né de plusieurs frères, il vit le jour en Touraine, soit à Chinon « *Ville insigne, ville noble, ville antique, voire première du monde, selon le jugement et assertion des plus doctes massorelz* », où son père, Thomas Rabelais, exerçait sous l'enseigne de la Lamproie, la profession d'aubergiste selon les uns, ou d'apothicaire selon les autres, soit aux environs de cette ville, dans la métairie de La Devinière que possédait sa famille auprès de l'abbaye de Seuillé, et dont maintes fois dans son livre Rabelais évoque le nom avec le souvenir de son clos et de ses produits.

Vers l'âge de dix ans, Rabelais fut confié par son père, qui le destinait à l'état religieux, aux moines de l'abbaye de Seuillé, chez lesquels il commença son éducation, mais qu'il ne tarda pas à quitter pour entrer au couvent de la Baumette, situé à un quart de lieue d'Angers, où il continua ses études. C'est dans ce cou-

vent que Rabelais trouva comme condisciples les quatre frères du Bellay, Geoffroy d'Estissac, et peut-être Georges d'Armignac, dont il se fit pour toute sa vie des amis et des protecteurs.

Quelques années plus tard, nous retrouvons Rabelais en Poitou à l'abbaye de Fontenay-le-Comte, où sans doute il entra comme novice dans l'ordre de saint François et où il passa par tous les degrés du sacerdoce jusqu'à la prêtrise. En qualité de frère mineur nous le voyons le 5 avril 1519 apposer sa signature au bas d'un acte d'acquisition par les Cordeliers d'une auberge à Fontenay. Son ordination dut avoir lieu vers cette époque, quoique dans son Trésor chronologique Pierre de Saint-Romuald la fixe à l'année 1511.

Chez les Cordeliers de Fontenay-le-Comte, où peut-être l'attira l'amitié de Geoffroy d'Estissac, Rabelais vécut jusqu'en 1524. Ce fut là qu'il se perfectionna dans l'étude et la pratique des langues classiques, qu'il étudia le grec, encore peu répandu en France, qu'il approfondit la vieille littérature nationale et le droit et qu'il acquit ses premières connaissances en histoire naturelle et en médecine, se formant ainsi de toutes pièces, grâce à sa prodigieuse mémoire une immense érudition.

Dans un de ses compagnons de cloître, plus âgé que lui de quelques années, nommé Pierre Amy, Rabelais eut le bonheur de rencontrer en même temps qu'un maître, un complice de ses goûts studieux. Par l'entremise de Pierre Amy, Rabelais fut mis en rela-

tion à Fontenay et dans la province, avec l'avocat du roi, Jean Brisson, avec Aimery Bouchard, président à Saintes, avec André Tiraqueau, juge, puis lieutenant au tribunal de Poitiers, « *le bon, le docte,... le tant débonnaire et équitable Tiraqueau* », avec le savant helléniste Budé. Dans le recueil des lettres de Budé, ainsi que dans les ouvrages de polémique et de droit d'Aimery Bouchard et de Tiraqueau, on rencontre maintes traces de ces relations littéraires et amicales, qui ne tardèrent pas à exposer Pierre Amy et Rabelais à la jalousie et bientôt même aux persécutions de leurs compagnons, pour lesquels tant de science, et le grec surtout, fleuraient l'hérésie. Un instant privés de leurs livres et de leurs papiers, confisqués comme suspects par le chapitre conventuel, les deux amis, grâce aux amitiés puissantes qu'ils avaient su par leur savoir se ménager, purent s'échapper de Fontenay.

Pierre Amy alla chercher dans quelque autre maison de son ordre le calme et la tranquilité nécessaires pour ses chères études. Quant à Rabelais, il se réfugia dans une maison amie, emportant de son séjour à Fontenay deux sentiments profondément enracinés dans son cœur : l'amour des lettres et des « *langues instaurées, Grecque sans laquelle c'est honte qu'une personne se die savant, Hebraicque, Caldaicque, Latine* », et la haine des moines, dont aucun « *ne laboure, comme le paysant, ne garde le pays, comme l'homme de guerre; ne guérit les maladies comme le médecin...* »

Quand l'orage monacal fut calmé, les amis de Rabe-

lais, et sans doute plus particulièrement Geoffroy d'Estissac, qui depuis 1518 occupait le siège épiscopal de Maillezais, songèrent à lui assurer les avantages d'une règle monastique plus douce, et dès l'année 1524, frère François obtint du Pape Clément VII un indult qui l'autorisait à passer dans l'ordre de Saint-Benoît et à entrer dans l'abbaye de Maillezais avec le titre et l'habit de chanoine régulier et la faculté de posséder des bénéfices. L'ordre des Bénédictins, dans lequel les études ne furent organisées qu'en 1618 par la congrégation de Saint-Maur, n'offrait pas plus qu'aucun autre de ressources pour un esprit cultivé : aussi voyons-nous bientôt Rabelais, sans la licence de ses supérieurs, quitter le couvent de Maillezais, prendre l'habit de prêtre séculier et courir le monde, s'attirant, comme il l'avouait lui-même plus tard, par cette vie vagabonde la double flétrissure de l'irrégularité et de l'apostasie.

En attendant un bénéfice qu'on lui faisait espérer, Rabelais, au sortir de l'abbaye de Maillezais, s'établit chez l'évêque même du diocèse, Geoffroy d'Estissac, son ancien camarade d'études, qu'il suivait dans ses résidences de l'Ermenaud et de Ligugé. C'est vers cette époque que parmi la multitude des connaissances diverses auxquelles Rabelais avait jusque là, sans choix et sans but précis, donné son temps et ses facultés, la science des choses de la nature, la botanique et la médecine prirent décidément le dessus. « Ainsi, dit Colletet, par la force de son esprit, il s'acquit cette polymathie que peu d'hommes ont possédée, car il est

certain qu'il fut savant humaniste et profond philosophe, théologien, mathématicien, médecin, jurisconsulte, musicien, arithméticien, géomètre, astronome, voire même peintre et poète tout ensemble : mais comme la science des choses naturelles était celle qui revenait le plus à son humeur, il résolut de s'y appliquer entièrement. »

Les mesures de rigueur, invoquées par le clergé et ordonnées par le parlement contre les novateurs, vinrent troubler la douce quiétude où vivaient les familiers de l'évêque de Maillezais, qui, sur le conseil de Budé, se dispersèrent pour aller chercher, chacun de leur côté, un asile contre les bûchers qui commençaient à éclairer le monde de leurs horribles lueurs.

Pour échapper à un péril peut-être imminent, Rabelais s'éloigna de sa chère ville de Chinon, de son clos de la Devinière, et renonçant à tout ce qui l'attachait au sol de la Touraine et du Poitou, il vint, d'après une tradition percheronne, demander asile et protection à ses amis les frères de Bellay, qui l'accueillirent dans leurs châteaux de Glatigny et de Langey.

MM. Quicherat et Rathery supposent avec vraisemblance que ce fut aussi à cette époque que Rabelais fréquenta l'Université de Paris et qu'à l'exemple de Pantagruel, il voulut visiter les autres universités de France : Poitiers, Toulouse, Bourges, Orléans, Angers, toujours dans le but de s'instruire et d'acquérir cette science encyclopédique dont on trouve les traces dans ses écrits, et qui était alors le but de tous les esprits affamés de savoir.

Quoi qu'il en soit, on ne retrouve d'une façon certaine la trace de Rabelais qu'en l'année 1530, dans la célèbre Faculté de Médecine de Montpellier, où il s'était rendu pour se consacrer définitivement à l'étude de la médecine et y prendre ses degrés.

*
* *

A l'occasion de l'arrivée de Rabelais à Montpellier, où, tout en considérant « *que l'estat estoit fascheux par trop, et mélancholique, et que les medecins sentoient les clysteres comme vieux diables* », il venait « *estudier en medecine* » et où « *il trouva fort bons vins de Mirevaulx et joyeuse compagnie* », il nous a paru intéressant de rechercher ce qu'étaient au XVI^e^ siècle le régime scolaire, l'administration et l'organisation de la célèbre Faculté de médecine de cette ville, dont la gloire, à cette époque, rivalisait avec celle de la Faculté de Paris (1).

Par ses origines la Faculté de médecine de Montpellier, comme celle de Paris, se perdait dans la nuit des temps. De bonne heure, en effet, grâce à ses institutions communales, Montpellier devint un centre brillant de vie intellectuelle et scientifique, et posséda des écoles de droit, de médecine et des arts, qui furent érigées en Université par le pape Nicolas VI à la fin du XIII^e^ siècle.

(1) Le mémoire d'Astruc publié en 1767 par Lorry, une étude sur la Renaissance à Montpellier par M. Germain, et la belle monographie de Rabelais à la Faculté de Montpellier par M. Gordon, nous ont fourni la plus grande partie des éléments de ce travail.

Ce fut le 17 septembre 1530 que Rabelais s'inscrivit sur le registre d'immatriculation de la Faculté, comme élève en médecine en ces termes :

« Ego, Franciscus Rabelœsus Chinonensis, diocesis Turonensis, huc adpuli studiorum medicinœ gratia, delegique mihi egregium dominum Joannem Scurronem doctorem regentemque in hac alma Universitate. Polliceor autem me omnia observaturum quœ in prœdicta medicinœ Facultate statuuntur et observaturi solent ab iis qui nomen bona fide dedere, juramento ut moris est, prœstito; adscripsique nomen meum manu propria die decima septima mensis septembris anno domini millesimo quingentesimo trigesimo.

Signé : *F. Rabelœsus.* »

Tout étudiant qui se destinait à l'étude de la médecine à Montpellier était en effet tenu pour être admis à suivre les exercices de l'école, et afin d'y signaler d'une façon indiscutable sa présence, d'inscrire de sa main sur un registre spécial, ses nom, prénoms, surnom, s'il y avait lieu, le lieu de sa naissance, sa nationalité, la date de son entrée, de désigner le nom du professeur qu'il choisissait selon l'usage comme un père auprès duquel il put trouver un guide, et de jurer qu'il respecterait tous les statuts et règlements de l'école.

A Montpellier, comme à Paris, nul n'était admis à étudier la médecine, s'il ne justifiait préalablement de ses connaissances dans les arts libéraux, c'est-à-dire en latin, en grec, en rhétorique et en philosophie, en pré-

sentant ses lettres de maîtrise ès-arts, ou une attestation de deux années de cours de philosophie. En tenant compte de la différence des temps, la maîtrise ès-arts correspondait à notre bacealauréat.

En outre, tout sujet qui antérieurement s'était livré à la pratique des arts mécaniques ou manuels, parmi lesquels figurait la chirurgie, était rigoureusement exclu de l'école.

En cas d'études médicales antérieures et commencées ailleurs qu'à Montpellier, le nouvel arrivé devait en fournir la preuve par certificat ou par témoins. Toutefois comme acompte d'études médicales sérieuses, on ne recevait guère que les attestations parisiennes, et encore s'appliquait-on à les discuter à l'aide d'un examen minutieux. Finalement on ne leur reconnaissait qu'une sorte d'équivalence préparatoire, en limitant leur validité à la constatation d'une simple aptitude aux épreuves du Baccalauréat.

C'est pour avoir ignoré cette particularité, qu'Antoine Le Roy et ceux qui l'ont suivi ont prêté à la première assemblée de la Faculté où figura Rabelais, une physionomie presque ridicule. Cette séance, où Rabelais, qui venait d'arriver à Montpellier, muni sans aucun doute des attestations exigées, fit briller les trésors de son érudition et de son savoir en botanique, ne fut à notre avis que l'examen auquel il fut soumis avant de se présenter aux épreuves du Baccalauréat.

A l'école de Montpellier, la durée des études fut tou-

jours assez longue. Le temps n'apporta jamais aucun changement au nombre et à la sévérité des exercices auxquels étaient soumis ceux qui aspiraient à ses degrés. On n'y avait pas moins de seize épreuves à subir avant d'être proclamé docteur.

L'épreuve du baccalauréat en médecine, à laquelle on ne pouvait ordinairement se présenter qu'après trois années d'études, durait quatre heures, de huit heures du matin à midi. Cet examen se passait sous la présidence d'un professeur, qui le plus souvent était celui que l'étudiant s'était choisi comme parrain, lors de son immatriculation.

Au cours de cette épreuve on était obligé de satisfaire à toutes les questions que les autres professeurs de l'école proposaient. La discussion roulait sur une maladie ou sur une question de physiologie, au choix du président. D'après l'attestation suivante, écrite sur le registre des actes de la Faculté de la main même de Rabelais : « Ego, Franciscus Rabelœsus, diocesis Turonensis promotus fui ad gradum Baccalaureatus die prima mensis novembris anno domini millesimo quingentesimo trigesimo sub venerando artium et medicinœ professore magistro Joanne Scurrone. *Signé* : F. Rabelœsus. » Rabelais subit l'épreuve du Baccalauréat le premier novembre 1530, sous la présidence de Jean Schyrron.

M. Germain ne croit pas avec raison que ce fut le 1er novembre que Rabelais fut promu au grade de bachelier en médecine. « Le livre des Procureurs donne pour

date au baccalauréat de Rabelais, le premier décembre, et cette fixation paraît préférable, le premier novembre représentant un jour de fête. . . Rabelais aura écrit par mégarde novembre, comme il l'eût écrit la veille, sans penser qu'on entrait ce jour là en décembre. »

Pour subir l'épreuve du Baccalauréat le candidat revêtait une robe ordinaire. A la fin de l'examen, lorsqu'il s'en était acquitté d'une façon satisfaisante, le président, en lui annonçant sa réception, lui donnait une baie de laurier, d'où le nom de baccalauréat, et lui disait : « Indue purpuram, conscende cathedram et grates age quibus debes. »

Revêtant alors une robe de drap rouge avec de grandes manches, un grand rochet et un petit capuchon, robe qu'il devait porter aux examens suivants jusqu'à la licence, le nouveau bachelier faisait son discours de remerciement, assis à côté du président, puis revenait à sa place. C'est alors qu'il recevait de ses condisciples en guise de félicitations une grêle de coups de poing.

Frapper fort était considéré comme une marque d'amitié : aussi ses amis prenaient-ils soin au commencement de la séance de se bien placer pour lui asséner les premiers ce gage d'affection. La bizarrerie de cet usage reconnu et sanctionné par la faculté, en avait fait attribuer l'origine à Rabelais. Astruc et Maurice Reynaud, assimilant les cérémonies de la collation des grades à celle de la chevalerie, qui d'ordinaire se terminaient par un coup de plat d'épée ou un léger soufflet sur l'épaule du récipiendaire, pensent qu'à Montpellier, grâce à

l'humeur joviale et exubérante des étudiants, le soufflet avait dégénéré en coups de poing. Cette explication nous paraît plus vraisemblable que celle qui attribue cet usage à une tradition rabelaisienne.

Après sa réception, chaque nouveau bachelier était tenu de faire pendant trois mois des leçons publiques, en présence d'un professeur de la Faculté, sur le traité de Médecine qui lui avait été assigné par le doyen : ces leçons étaient appelées les cours. Pour ses cours, Rabelais expliqua en 1531 les Aphorismes d'Hippocrate et l'Art Médical de Galien. En même temps, le bachelier faisait une sorte de stage professionnel, en accompagnant auprès de ses malades, le professeur qu'il avait choisi pour guide de ses études. Une fois ses cours terminés, il était admis à passer les quatre examens appelés *per intentionem*. Ces examens, ainsi qualifiés parce qu'on les subissait avec l'intention de parvenir à la licence — per intentionem adipiscendi licentiam — se passaient ordinairement sous quatre professeurs différents et roulaient sur quatre sujets différents. Le programme de chacun d'eux était donné la veille, et le lendemain, à la même heure, le candidat devait apporter une thèse où il expliquait en détail tout ce qui regardait le sujet assigné. Le temps fixé pour la discussion de chacune de ces thèses était au moins d'une heure. En outre le candidat devait satisfaire à toutes les questions sur le reste de la médecine.

Huit jours après le dernier de ces examens, on prenait matière pour une nouvelle épreuve, dite des Points Ri-

goureux. Tous les élèves de la Faculté, précédés du bedeau de l'Université conduisaient le candidat chez les professeurs pour les prier d'y assister.— Cette épreuve, dont le sort décidait, consistait à piquer dans deux livres, *l'Ars parva* de Galien et les Aphorismes d'Hippocrate, dans l'un chez le chancelier de la Faculté, dans l'autre chez le doyen.

Vingt-quatre heures après ce tirage au sort des questions le candidat devait expliquer et commenter ces deux points, et répondre aux difficultés qu'on lui opposait. Cet acte durait de midi à quatre heures et avait lieu habituellement dans la chapelle de Saint-Michel de l'église de Notre-Dame-des-Tables. Quand le résultat de cette épreuve avait été satisfaisant, le candidat allait dans la huitaine au palais épiscopal recevoir la licence des mains de l'évêque de Maguelonne ou de son grand vicaire, en présence de deux professeurs délégués par la Faculté.

Rabelais, selon toute probabilité, reçut dans les derniers mois de l'année 1531 ce grade, qui, n'étant point donné par l'Université, ne se trouve pas mentionné sur le registre des actes de la Faculté de Médecine de Montpellier.

*
* *

A l'école de médecine de Montpellier, comme à celle de Paris, le doctorat était la suite naturelle et pour ainsi dire le couronnement de la licence. Pour parvenir au grade suprême, le candidat au doctorat devait subir de

nouvelles épreuves dites triduanes, qui duraient, comme le mot l'indique, trois jours, matin et soir.

Pour ces épreuves définitives, il présentait une liste de douze maladies, sur lesquelles il lui en était assigné trois par le chancelier de la Faculté et trois par le doyen qui avaient soin de choisir des maladies que le candidat n'avait pas encore étudiées ou commentées dans ses examens antérieurs. Chacune des épreuves triduanes durait au moins une heure et se passait en présence d'un professeur différent. A chaque séance, l'argumentation était faite par un ou deux des collègues du candidat, comme lui aspirant au doctorat.

Lorsque le candidat avait mérité dans les trois épreuves, les suffrages des deux tiers des professeurs, il était admis aux cérémonies du doctorat qu'on appelait l'acte de triomphe — Actus triumphalis — qui avait lieu dans l'église de Saint-Firmin, où la veille et le matin on l'annonçait au son de la grande cloche. Musique en tête, précédée de son bedeau portant au bout d'un bâton le bonnet doctoral, la Faculté conduisait à l'église le récipiendaire, accompagné d'un parrain qu'il s'était choisi parmi les professeurs; et là, après plusieurs harangues en latin, le président, en présence de l'assemblée, délivrait au nouveau docteur les insignes du grade suprême, en accompagnant chacune de ces remises d'un petit discours qui en donnait la signification. Ces insignes consistaient en un bonnet de drap noir surmonté d'une houppe cramoisie, en un anneau d'or et une ceinture dorée, à quoi s'ajoutait la remise

symbolique du livre d'Hippocrate, sur lequel, la main étendue, le nouveau docteur prêtait le fameux serment, qui encore aujourd'hui est en usage à Montpellier. Ce serment prêté, le président invitait le nouveau docteur à s'asseoir à son côté et lui donnait l'accolade et la bénédiction. La cérémonie achevée, le récipiendaire circulait au milieu de l'assemblée avec les insignes doctoraux, en saluant et remerciant son monde.

Si les examens, comme on vient de le voir, étaient nombreux, les lettres émanées de la Faculté, constatant que les candidats les avaient subis ne l'étaient guère moins. On en comptait sept: une pour le Baccalauréat, trois pour les cours, une pour les points rigoureux, une sixième pour la licence et la septième pour le doctorat.

Les lettres pour le Baccalauréat, expédiées par le chancelier, étaient scellées du sceau des procureurs de la Faculté. Des trois lettres des cours, la première, qui avait trait à la matière des cours, était donnée par le doyen; la deuxième était un certificat des docteurs, licenciés, bacheliers et écoliers qui attestaient que ces cours avaient été faits et qu'ils y avaient assisté; la troisième basée sur la précédente était une permission délivrée par le chancelier de passer les examens *per intentionem* : Les trois lettres des cours ne portaient aucun sceau.

Aux points rigoureux, les lettres étaient données par le chancelier, et scellées du sceau de la Faculté. Les lettres de licence, expédiées au nom de l'évêque de

Montpellier, portaient le sceau de l'évêché. Enfin, les lettres de doctorat, délivrées et scellées par le chancelier, rappelaient tous les autres actes et contenaient un procès-verbal de ce que le docteur avait fait pour obtenir ce grade.

Les archives de la Faculté de Médecine de Montpellier, qui fourmillent de révélations sur le régime scolaire et la vie studieuse de la jeunesse des écoles au XVI^e^ siècle, renferment aussi de curieux renseignements sur les droits universitaires qu'avaient à payer les aspirants au bonnet doctoral.

Lors de son immatriculation, chaque nouveau venu devait payer à la caisse de l'école trois livres. En outre tout étudiant devait acquitter à chacune de ses absences au cours de ses études, tant au départ qu'au retour, pour droits d'inscriptions, deux deniers s'il était simple étudiant, et quatre, s'il était déjà bachelier.

A l'occasion de l'examen de Baccalauréat la caisse de l'école recevait de chaque candidat vingt sous, qu'il payait en revêtant la robe magistrale, et deux livres qu'il versait au moment de sa prise de grade. Les bacheliers admis au stage professoral devaient acquitter, avant de commencer leurs cours, un droit de dix sous ou de vingt sous tournois suivant le lieu où ils les faisaient.

Pour les démonstrations anatomiques les droits d'entrée étaient fixés à douze deniers tournois par anatomie pour les étudiants, et à quinze deniers pour les étrangers à l'école.

Les étudiants avaient encore à payer aux examinateurs les droits dévolus à leurs fonctions. Le futur bachelier devait cinq sous tournois à chaque professeur et dix au président de l'examen. Le futur licencié devait neuf sous dix deniers à chacun de ses juges; le jour de la discussion de ses points rigoureux, il devait payer un écu à chaque docteur régent assistant ou non à l'examen et à chacun des docteurs libres présents à l'acte; sans compter les bouteilles de vin blanc, les gâteaux ou les fruits qu'il devait fournir pendant la période de préparation de ses points rigoureux et pendant l'examen.

La caisse de l'Université percevait en outre de chaque nouveau licencié un droit de quatre livres. Voulait-il prendre rang parmi les docteurs, il lui incombait l'obligation de donner à chaque professeur deux écus et cinq sous tournois. Quant au professeur appelé par tour à présider la cérémonie, il devait recevoir la veille comme honoraires privilégiés trente écus.

Si encore l'aspirant au doctorat en médecine en avait été quitte à ce prix! Mais à ces charges il fallait ajouter de nombreux tributs payés à diverses occasions au bedeau de l'Université, au sonneur de l'église de Saint-Firmin, au prieur de cette église, ainsi qu'au sacristain, aux deux premiers prêtres, etc., etc., sans compter les dépenses auxquelles l'étudiant devait faire face pour participer aux banquets qui avaient lieu à l'occasion de chacun de ses grades, car si les sciences, les arts, les lettres, le culte de l'esprit occupaient la

majeure partie du temps des écoliers, les banquets, les fêtes, les jeux, les divertissements de toutes natures, en absorbaient une fort notable.

Petit détail qui trouve ici sa place : nos ancêtres aimaient la table et Brillat-Savarin nous place dans un rang honorable parmi les gourmands par état dans sa classification des gourmands. « Ainsi le veut, dit-il, la force des choses ». Aussi banquetait-on souvent dans la vieille Faculté.

Il est hors de doute que Rabelais dès son arrivée à Montpellier sut se distinguer parmi ses compagnons d'études, soit qu'il s'agît d'argumenter sur un texte scolastique, soit qu'il fût question de leur tenir tête dans un joyeux banquet ou de participer à leurs facéties. C'est ainsi que nous voyons Rabelais assister à plusieurs banquets de la Saint-Luc, d'après des redditions de compte qu'il a signées et dans lesquelles figurent les dépenses relatives à ces banquets.

Le livre de Gargantua et de Pantagruel en plus d'un endroit renferme des réminiscences du séjour de Rabelais à Montpellier, dans lesquelles, à côté des noms de joyeux compagnons de plaisir, figurent ceux des plus graves professeurs. A plusieurs reprises, au cours de son livre, Rabelais cite le nom de son vénéré maître, le professeur Jean Schyrron. D'autre part quoi de plus transparent que la métamorphose de Rondelet en Rondibilis ?

A côté des souvenirs de sa vie studieuse, Rabelais, sans déguiser cette fois le nom de ceux qu'il cite, en a

mentionné d'autres qui rappellent les heures joyeuses où il prit part aux communes facéties de l'école : témoin la description, que contient le chapitre XXXIV du troi sième livre de Pantagruel, de « *la morale comédie de celuy qui avoit espousé une femme mule* », dans laquelle Rabelais joua personnellement un des rôles en 1531, avec « *ses antiques amis*, dit-il, *Antoine Saporta*, *Guy Bougüier*, *Balthazar Noyer*, *Tollel*, *Jean Quenlin*, *François Robinel*,*Jean Perdrier*..... *Je ne ris*, ajoute Rabelais par la bouche d'Epstemon, *oncques tant que je fis à ce patelinage* ».

C'est avec raison que Rabelais donne le nom de Patelinage à ce jeu scolaire, dont le trait plaisant avait été certainement emprunté à la Farce de l'Avocat Pathelin, à laquelle un siècle plus tard, Molière à son tour empruntait une scène analogue de son médecin malgré lui.

* * *

A la suite de cet essai de reconstitution du régime scolaire et de la vie des étudiants, avec ses obligations et ses amusements, à l'école de médecine de Montpellier à l'époque où y vécut Rabelais, il convient de donner aussi quelques renseignements sur l'organisation intérieure de la Faculté et son administration à la même époque.

A la fin du xv^e^ siècle, l'école de médecine de Montpellier se ressentait encore du contre-coup que la guerre de Cent ans avait apporté à la vie nationale. Le nom-

bre des élèves qui la fréquentaient avait considérablement diminué, ainsi que celui des docteurs chargés d'y professer, si bien que malgré le zèle de plusieurs professeurs, certains cours manquaient entièrement.

Pour remédier à cette désorganisation de l'enseignement, Charles VIII établit, par lettres patentes, quatre charges de docteurs régents fixes, c'est-à-dire nommés à vie. Ces docteurs, tenus de faire un cours public toute l'année, avaient une allocation annuelle de cinq cents livres.

Louis XII, qui confirma les lettres patentes de son prédécesseur, nomma les quatre premiers docteurs régents et ordonna qu'à l'avenir, quand une des charges serait vacante, le remplaçant serait nommé par les trois professeurs survivants et que sa nomination serait ratifiée par l'évêque de Maguelonne, conservateur des privilèges de l'Université.

A l'arrivée de Rabelais à Montpellier, dont l'école de Médecine avait alors retrouvé son ancienne prospérité, les quatre chaires officielles étaient occupées par Jean Faulcon, Louis Saporta, Gilbert Griphy et Jean Schyrron.

En plus de leurs obligations professorales, les docteurs régents stipendiés avaient à s'occuper de l'administration de la Faculté et de la direction de l'enseignement. L'école était régie, sous le haut patronage de l'évêque, par l'un d'eux qui portait le titre de doyen. C'est Jean Faulcon, qui à l'arrivée de Rabelais à Montpellier, remplissait les fonctions de cette charge, qu'il conserva jusqu'en 1538.

D'après les statuts de la Faculté, cette place s'obtenait par droit d'ancienneté, non pas de l'âge, ni du doctorat, mais de la régence. C'était au doyen qu'appartenait le soin de régler le temps et la durée des vacances, de prescrire aux bacheliers la matière de leurs cours; il donnait un des points rigoureux et trois des six questions aux épreuves triduanes.

A côté du doyen siégeait le chancelier, dont la charge était la première et la plus importante de l'école. Pendant tout le temps que Rabelais fréquenta la Faculté de Montpellier, le chancelier en fonctions fut Gilbert Griphy. Le chancelier était élu par l'évêque de Maguelonne et les professeurs royaux, assistés des docteurs régents en exercice.

Outre le droit et le devoir de faire observer les statuts de l'école, le chancelier devait présider à la réception des maîtres chirurgiens et apothicaires de la ville, et faire, à la tête des autres professeurs, la visite des boutiques des apothicaires et des remèdes qu'elles contenaient. C'est devant lui que les écoliers, les bacheliers, les licenciés, les docteurs prêtaient les serments ordinaires, lorsqu'ils se faisaient immatriculer ou recevaient leurs degrés. Comme le doyen, le chancelier donnait une des questions des points rigoureux et trois des Triduanes. D'après les statuts de l'école, qui en vertu de ses vieux privilèges avait sa juridiction particulière, il avait droit de prononcer judiciairement dans les contestations soit entre les étudiants et les professeurs, soit entre les divers membres de la Faculté et le public.

C'était également le chancelier qui convoquait les assemblées *per fidem*, où se traitaient les différentes affaires de l'école. Ces assemblées qui se tenaient l'une à Pâques, l'autre à la Saint-Luc, avaient lieu au son de la cloche dans l'église de Saint-Firmin et tous les maîtres à moins d'excuse légitime, étaient tenus d'y assister.

Le chancelier répondait de sa gestion à l'évêque, qui avait à son égard droit d'admonition. Enfin, le chancelier seul pouvait signer et sceller les certificats d'études et de grades, et ce n'était pas la moindre de ses attributions, car les fraudes étaient si fréquentes qu'à la fin du XVI^e^ siècle on fut obligé de renouveler le sceau de l'école.

Au-dessous du doyen et du chancelier, venaient les régisseurs des finances et des autres intérêts matériels de l'école. Cette branche de service avait pour chefs les procureurs des docteurs, au nombre de deux, et le procureur des étudiants, élus tous trois chaque année, pour la durée de l'année scolaire.

La charge de procureur des étudiants consistait à faire observer les statuts et à veiller au maintien de la paix et de la concorde parmi les étudiants. Il présentait les nouveaux élèves en médecine au chancelier et aux procureurs des docteurs; il exposait aux professeurs les demandes des écoliers, annonçait à ceux-ci les délibérations des professeurs, avait soin de tenir prêt le nécessaire pour les démonstrations anatomiques et pour le cours de botanique. Il était révocable en cas de mauvaise gestion, soit encore pour défaut de conduite ou

pour manque d'exactitude dans ses fonctions; en cas de résistance ou de menace, il pouvait être exclu de l'école par le doyen ou le chancelier.

D'après les redditions de compte au bas desquelles figure la signature de Rabelais, les procureurs des étudiants avec lesquels il fut en rapport furent Guillaume Rondelet, François Gravesana, Nicolas Feynes et N. Fontanus.

Les procureurs des docteurs étaient choisis parmi les professeurs stipendiés ou ordinaires en exercice, lors de l'assemblée *per fidem* de la Saint-Luc. Ils examinaient les écoliers lors de leur immatriculation et vérifiaient si les lettres de maîtrise ès-arts, ou les attestations du cours de philosophie qu'ils devaient présenter étaient en bonne forme. L'un d'eux avait en garde une clef de la chambre des archives, où l'on déposait les sceaux de la Faculté et les chartes importantes de l'école, conjointement avec le doyen, le chancelier et l'un des docteurs les plus récemment reçus en exercice. Ce fut en cette dernière qualité qu'à l'assemblée de la Saint-Luc 1537 Rabelais fut choisi avec le procureur Louis Heremita, comme dépositaire d'une de ces clefs.

Outre ces quatres charges principales de doyen, de chancelier et de procureurs des docteurs, remplies par des professeurs, il y avait à la Faculté de Médecine plusieurs autres officiers subalternes, tels que le syndic, le trésorier, le secrétaire et les bedeaux.

Si la vie des étudiants en médecine à Montpellier comportait de nombreuses obligations, celle des pro-

fesseurs n'en était point exempte. Les professeurs devaient chaque année faire des leçons publiques sur le sujet qu'ils choisissaient à l'assemblée *per fidem* de la Saint-Luc. On exigeait d'eux une sévère exactitude : ils ne pouvaient s'absenter que pour le service du pape, du roi, ou d'un cardinal. Les leçons des professeurs commençaient à la Saint-Luc pour se terminer à Pâques ; à partir de ce moment jusqu'au retour de la Saint-Luc, la parole passait aux docteurs libres qui se destinaient à l'enseignement et aux bacheliers, qui, comme nous l'avons vu, devaient faire des leçons publiques pendant trois mois, avant de se présenter à la licence.

En outre, tous les professeurs étaient tenus d'assister aux actes magistraux qui comprenaient le baccalauréat, les points rigoureux et le doctorat ; un seul professeur, à tour de rôle, assistait aux examens *per intentionem* et aux épreuves triduanes. La présence à un examen dispensait les professeurs de l'obligation de faire des leçons le même jour.

A l'époque qui nous occupe, l'organisation de l'école reposait sur une base essentiellement religieuse. Professeurs et écoliers étaient tenus d'assister tous les dimanches à la messe fondée par la Faculté dans l'église de Saint-Mathieu. Les absents payaient une amende variable suivant leur grade. L'école faisait en outre célébrer une messe particulière tous les ans pour les morts de la Faculté ; l'école était fermée ce jour-là.

Il n'y avait guère de vacances absolues que celles qu'imposait la célébration des fêtes religieuses ; mais

ces fêtes étaient nombreuses et plusieurs d'entre elles impliquaient le chômage du lendemain, telles la Saint-Luc, la Sainte-Catherine, la Saint-Nicolas : aussi ne vaquait-on le mercredi, jour consacré à Hippocrate, que s'il n'y avait pas de fête religieuse dans la semaine.

A ces chômages s'ajoutait une suspension des cours, de quinze jours à Noël, de trois jours avant l'ouverture du Carême et de quinze jours à Pâques.

* * *

Au commencement de 1532, muni du droit — *licentia* — de pratiquer la médecine, Rabelais quittait Montpellier. Après un court séjour en Touraine, il établit le siège de ses études à Lyon, où il fut attiré, selon toute vraisemblance, par la présence d'importantes maisons d'imprimerie et de librairie, au service desquelles, dès son arrivée, il mit son activité et son érudition.

Tous les ouvrages que l'on connaît, édités par Rabelais à cette époque, témoignent de ses sentiments de gratitude pour les amis et les bienfaiteurs qu'il avait rencontrés dans les circonstances difficiles de sa vie. Dès 1532, outre *les Grandes et inestimables Chroniques du grant et enorme geant Gargantua*, Rabelais publiait les *Epistolæ medicinales Manardi*, puis les *Aphorismes d'Hippocrate* et l'*Ars medendi de Galien*, qu'il dédiait les unes le 3 juin à Tiraqueau, les autres le 5 juillet à Geoffroy d'Estissac, ainsi que le *Lucii Cuspidii Testamentum, item contractus venditionis antiquis Romanorum tempo-*

ribus inilus, qu'il dédiait le 4 septembre à Aimery Bouchard.

Ce fut encore pendant le cours de la même année que parurent en 23 chapitres *Les horribles et espouvantables faicts et prouesses du très renommé Pantagruel*, qui furent dès leur apparition poursuivis par la Sorbonne. A la même époque parurent aussi l'*Almanach pour* 1533, et la *Pantagrueline Prognostication certaine, véritable et infalible pour l'an mil DXXXIII.*

Ces importants travaux littéraires n'empêchèrent pas Rabelais de rechercher l'occasion d'utiliser le fruit de ses études à Montpellier. Au mois de novembre 1532, en remplacement de M. Pierre Roland, il était nommé médecin du grand hôpital de Lyon, aux gages de 40 l. par an.

Après avoir fait imprimer, au cours de 1533, plusieurs éditions de son Pantagruel, ainsi qu'une édition nouvelle de Gargantua, Rabelais quittait Lyon et son service d'hôpital, dans les premiers jours de 1534, pour suivre à Rome, en qualité de médecin et de secrétaire, son ancien condisciple, Jean du Bellay, évêque de Paris, chargé auprès du pape Clément VI d'une mission diplomatique.

Ce voyage, au cours duquel Rabelais s'était proposé d'étudier et de décrire les antiquités de Rome, de s'entretenir avec les savants de la ville et d'observer par lui-même certains animaux et certaines plantes et curiosités pharmaceutiques, fut de courte durée. Après avoir assisté à toutes les entrevues de Jean du Bellay avec le

pape et le collège des cardinaux, Rabelais rentrait en France avec l'évêque de Paris et publiait à Lyon une édition revue et annotée de la *Topographia antiquæ Romæ de Jean Barthelemy Marliani*, qu'il dédiait le 31 août 1534 à Jean du Bellay, puis une édition du Pantagruel augmentée de six chapitres nouveaux. A la fin de la même année paraissaient encore la *Pantagrueline Pronostication pour* 1535 et un *Almanach*, dans lequel il s'intitulait docteur en médecine et médecin du grand hôpital de Lyon.

En rentrant à Lyon, Rabelais avait en effet repris ses fonctions de médecin du grand hôpital, ainsi que l'atteste le paiement de ses gages qui lui fut fait le 13 février 1535. Ce paiement devait être le dernier : Rabelais, qui pour la seconde fois s'était absenté de Lyon, sans prendre congé, se voyait remplacé dans ses fonctions par Me Pierre du Castel, le 5 mars 1535.

Il convient de signaler que ce fut vraisemblablement pendant le temps qu'il remplit les fonctions de médecin du grand hôpital, que Rabelais fit à Lyon, en se servant du cadavre d'un supplicié, une leçon publique d'anatomie, dont Etienne Dolet dans une des pièces de vers de son recueil publié en 1538 a célébré le souvenir.

Après une courte absence de Lyon, Rabelais s'occupa de la publication de la *Vie inestimable du grand Gargantua, père de Pantagruel*, qui parut en 1535 dans la forme qui constitue encore aujourd'hui le premier livre de l'œuvre de l'immortel satirique. Peu de temps après l'apparition de ce livre, Rabelais quittait de nouveau

Lyon, où ne le retenait plus aucune obligation médicale, pour aller rejoindre en Italie Jean du Bellay, récemment nommé cardinal, auprès duquel nous le trouvons à Rome au mois d'octobre 1535, comme secrétaire et sans doute comme médecin.

Profitant de ses fonctions auprès du cardinal du Bellay, Rabelais adressa au pape Paul III une supplique dans laquelle, après l'aveu de ses fautes, il sollicitait, outre une absolution pleine et entière, la permission de reprendre l'habit de Saint-Benoît, de rentrer dans un monastère de cet ordre et de pratiquer l'art de la médecine, dans lequel il avait pris ses degrés.

Par un bref daté du 17 janvier 1536, le pape Paul III lui accordait tout ce qu'il désirait.

Ce fut sans doute à cette époque, et sous le couvert du courrier diplomatique du Cardinal, que Rabelais fit parvenir à Etienne Dolet un flacon de Garum, condiment alors oublié, mais qu'avaient vanté les médecins de l'antiquité, dont il avait retrouvé la recette à Rome et dont il lui conseillait l'emploi, additionné de vinaigre et d'huile ou de beurre, pour réveiller son appétit détruit par un travail intellectuel trop assidu.

Rabelais dut prolonger son séjour dans la ville éternelle jusqu'à la fin de 1536; vraisemblablement même il ne la quitta qu'en même temps que son protecteur qui rentra en France dans les premiers mois de 1537.

*
* *

De retour en France, Rabelais vint séjourner quelque temps à Paris, puis désireux de régulariser sa situation médicale, comme il avait régularisé à Rome son état religieux, il se rendit à Montpellier, pour y prendre officiellement le grade de docteur.

Rabelais se mit d'abord en règle avec la Faculté de médecine en versant à sa caisse les droits de licence qu'en quittant Montpellier en 1532, il avait oublié ou négligé d'acquitter, peut-être par nécessité, c'est-à-dire par suite d'une maladie à laquelle, comme Panurge, un de ses héros, il fut souvent « *subject de nature* » et « *qu'on appelait en ce temps-là*

Faulte d'argent, c'est douleur non pareille. »

Puis il subit les épreuves Triduanes, à la suite desquelles il fut enfin admis à l'acte de triomphe.

Avec le cérémonial habituel, en présence d'une nombreuse assistance attirée par les souvenirs qu'il avait laissés dans l'école et par la notoriété que depuis son départ il s'était acquise par ses écrits, Rabelais reçut les insignes doctoraux des mains d'Antoine Griphy, neveu du chancelier, le 22 mai 1537. Le procès-verbal de cette cérémonie fut consigné dans le registre des actes de la Faculté en ces termes : *Ego Franciscus Rabelæsus, diocesis Turonensis suscepi gradum doctoratus sub D. Antonio Griphio in præclara medicinæ facultate die vigesima secunda mensis maii anno domini millesimo*

quingentesimo trigesimo septimo. Signé : *F. Rabelœsus.*

Après la conquête de son titre de docteur en médecine, Rabelais dut faire en 1537 un nouveau séjour à Lyon; en tout cas fut imprimée cette année-là à Lyon, sous le nom de Philiatros — un pseudonyme de Rabelais peut-être — une édition des œuvres de Galien dans laquelle se trouvent deux dessins représentant, l'un un glossocomion (pour la réduction des fractures du fémur), l'autre un siryngotome (pour débrider l'intestin hernié et étranglé), de l'invention de Me François Rabelais docteur en médecine.

En recevant les insignes doctoraux, Rabelais avait-il l'intention d'exercer la médecine à Montpellier et de s'y consacrer au professorat ? Nous le ne pensons pas. Néanmoins de la Saint-Luc 1537 à Pâques 1538 il fit acte de régence. En effet, à l'Assemblée *per fidem* qui suivit sa réception au doctorat et qui eut lieu le 27 septembre 1537, Rabelais prit rang parmi les professeurs de l'école, comme docteur régent en exercice. D'après le procès-verbal de cette assemblée, Rabelais choisit comme sujet pour ses cours, le livre des Pronostics d'Hippocrate, qu'il expliqua et commenta d'après le texte grec. Le même jour, comme docteur le plus récemment nommé, il fut chargé de la garde d'une des quatre clefs du chartrier de l'école.

Au cours de sa régence Rabelais prit part aux affaires de l'école, à son administration et à ses exercices. Le 7 novembre nous le voyons signer une reddition de compte présentée par Gilbert Griphy; le 30 du même

mois il est choisi comme parrain par un étudiant du diocèse de Besançon, Nicolas Rébier, dont il présidait le 2 janvier suivant, l'examen de baccalauréat. Enfin, vers la même époque, Rabelais fut chargé d'une démonstration anatomique.

Après avoir terminé ses leçons sur le livre des pronostics d'Hippocrate qui furent suivies par de nombreux auditeurs, Rabelais quittait Montpellier à Pâques 1538.

A partir de cette époque, on ne possède pas de documents précis sur la pratique médicale de Rabelais, qui ne fut plus désormais que le médecin en titre du cardinal du Bellay et de divers membres de sa famille. Aussi ne ferons-nous que signaler son séjour à l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés, ses déplacements à Langey et en Normandie, ou à Rambouillet. Nous le ne suivrons pas davantage dans ses voyages en Touraine, en Poitou, dans l'Orléanais, à Castres, à Grenoble, à Chambéry, à Turin où il vécut auprès de Guillaume du Bellay, seigneur de Langey et vice-roi du Piémont, aux derniers moments duquel il assista le 10 janvier 1544 à Saint-Symphorien, près de Lyon.

Rentré à Paris en 1545, Rabelais obtint du roi François Ier un privilège pour six ans l'autorisant à faire réimprimer les deux premiers livres « *perverlis et brouillés par l'imposture des imprimeurs* » et à faire imprimer un troisième livre des Faits et dicts héroïques de Pantagruel. Malgré l'approbation royale, la Sorbonne s'opposa à la publication de ce livre et ce ne fut qu'en 1546 que put paraître le *Tiers livre des Faictz et Dictz heroïques du noble Pantagruel.*

Rabelais, alors à l'apogée de la gloire et du succès, ne devait pas tarder à connaître la pire adversité. Tombé en disgrâce, comme ses protecteurs, à la mort de François 1er et craignant peut-être de subir le sort dont avait été victime Etienne Dolet son ancien ami, il se réfugia à Metz en 1547. Réduit au plus sombre dénuement à son arrivée en cette ville, nous le voyons dans une lettre faire appel à la pitié et aux aumônes du cardinal du Bellay. Heureusement quelques mois plus tard Rabelais, grâce à ses connaissances spéciales et à sa notoriété, était nommé médecin stipendié de la ville de Metz aux gages de 120 livres par an. Après avoir assuré pendant un an le service médical de l'hôpital de Saint-Nicolas, Rabelais pouvait enfin rejoindre à Rome le cardinal du Bellay et reprendre auprès de lui ses fonctions de médecin.

De Rome en 1549, Rabelais adressait au cardinal de Guise la relation des fêtes célébrées dans cette ville, par ordre du cardinal du Bellay, à l'occasion de la naissance de Louis d'Orléans; cette relation fut imprimée la même année.

A la suite de cette publication, grâce à la protection des princes de la maison de Lorraine, Rabelais rentra en France et, le 6 août 1550, obtint du roi Henri II un privilège pour dix ans, lui permettant de faire imprimer à nouveau ses trois premiers livres et de mettre en lumière et vente la suite des *faicts et dicts heroïcques de Pantagruel.*

Malgré ce privilège, la publication du *Quart livre des*

faicts et dicts héroïques du bon Pantagruel éprouva de nombreuses difficultés, soulevées tant par la Sorbonne que par le Parlement, qui par arrêt du 1er mars 1552 en interdit la vente.

Pour triompher de ces obstacles et se mettre lui-même « *hors de toute inlimidation* », Rabelais résigna le 9 janvier 1553 les cures de Saint-Martin de Meudon et de Saint-Christophe du Jambet qu'il possédait à titre de bénéfices, puis le 28 du même mois, grâce à une habile et délicieuse épître dédicatoire adressée à « *Très Illustre prince et Révérendissime Monseigneur Odet de Chastillon* », il obtenait enfin l'autorisation de mettre en vente son quatrième livre qui parut en 1553.

Quelques mois après l'apparition du Quart livre, Rabelais mourut « en fidèle chrestien » et « touché de repentance » à Paris, « en la rue des Jardins, sur la paroisse de Saint-Paul, au cimetière duquel il fut enterré... »

DEUXIÈME PARTIE.

Les opinions médicales de Rabelais.

Déontologie. — anatomie. — physiologie. — diététique. — pathologie. — thérapeutique. — conclusions.—

« Il y a plus d'un siècle aujourd'hui, un rédacteur de l'encyclopédie écrivait : « Rabelais est bien plus connu du monde savant par ses facéties spirituelles que comme médecin ». Ce qui était vrai du temps de Diderot et de d'Alembert est encore vrai aujourd'hui et pourtant l'auteur de Pantagruel a été étudié et commenté de cent façons.

Les Le Duchat, les Bernier, les Lemotheux, les Marsy, les Guinguené, les Johanneau, les Lacroix, les Rathery, les des Marets, etc., ont donné de ses œuvres des éditions recommandables à plus d'un titre : ceux-ci ont montré dans Rabelais le satirique profond, le philosophe hardi; ceux là ont fait voir en lui le conteur

agréable, le représentant le plus autorisé de la plaisanterie gauloise; tous ont admiré en lui l'universalité des connaissances, mais nul n'a songé à présenter au lecteur Rabelais homme de sciences, nul ne s'est attaché à commenter, à étudier Rabelais médecin ».

Pour combler cette lacune, le docteur Félix Brémond, auquel nous avons emprunté les lignes qui précèdent, a le premier cherché dans l'édition qu'il préparait en 1879 des œuvres de Rabelais, accompagnée de notes exclusivement médicales, à soulever ce coin du voile qui recouvre encore, malgré ses efforts, cette grande figure de l'Homère du XVI^e^ siècle; mais la forme du commentaire qu'il s'était imposé, était à vrai dire la moins favorable pour bien mettre en lumière le but de cet auteur.

Aussi avons-nous cru devoir reprendre ce projet, avec un plan nouveau et tout différent de celui du docteur Brémond et nous osons croire qu'il nous suffira d'interroger le livre de Rabelais et de coordonner les emprunts que nous lui ferons pour que chacun soit comme nous convaincu que son auteur fut un médecin profondément pénétré des principes de son art et véritablement digne de ce nom.

Avant d'aborder l'exposé des opinions médicales de Rabelais, il convient de signaler que nous limiterons nos recherches et nos emprunts au premier livre dit de *La vie très horrifique du grand Gargantua, père de Pantagruel*, au livre second dit de *Pantagruel, roy des Dipsodes, restitué à son naturel, avec ses faits et proues-*

ses espovantables ainsi qu'aux tiers et quart livres *des faits et dits héroïques du bon Pantagruel.*

Quant au cinquième livre, dit aussi *des faits et dicts héroïques du bon Pantagruel*, qui ne fut publié en entier qu'en 1564, c'est-à-dire onze ans après la mort de Rabelais, nous n'hésitons pas avec ses contemporains, à le regarder comme supposé. D'ailleurs les passages ayant trait à la médecine qu'on y rencontre sont peu nombreux et nous paraissent pour la plupart empruntés aux livres précédents, ou n'en être que le commentaire.

De bonne heure, nous le savons, Rabelais s'intéressa à la médecine, ainsi qu'aux autres sciences de la nature. Dans son livre nous voyons en maints endroits quelle importance il attachait à cette étude, et quand il s'agit de l'éducation de Pantagruel, en quels termes et avec quel style plein d'élévation, Gargantua écrit à son fils : ...« *Laisse moy l'astrologie divinatrice, et l'art de Lullius comme abus et vanités... et quant à la cognoissance des faits de nature, je veulx que tu l'y adonne curieusement*; *qu'il n'y ait mer, rivière, ny fontaine dont tu ne cognoisse les poissons... tous les arbres, arbustes et fructices des foretz, toutes les herbes de la terre... rien ne te soit incogneu.*

Puis soigneusement revisite les livres des medecins grecs, arabes, et latins,... et, par fréquentes anatomies, acquiers toy parfaite cognoissance de l'autre monde, qui est l'homme ».

Que seraient en effet les sciences naturelles sans l'étude des auteurs et sans la pratique ? Rabelais qui le savait

par expérience nous montre Gargantua lui-même en compagnie de son précepteur « *passans par quelques prés ou aultres lieux herbus (qui) visiloient les arbres et plantes les conferens avec les livres des anciens qui en ont escrit, comme Théophraste, Dioscorides, Marinus, Pline, Nicauder, Macer et Galen; et en emportoient leurs pleines mains au logis; desquelles avoit la charge un jeune page nommé Rhizotome; ensemble des marrochons, des pioches, cerfouelles, beches, tranches, et aultres instrumens requis a bien arborizer...*»

« *S'il advenoit que l'air fust pluvieux et intempéré* », Rabelais nous les montre « *au lieu d'arboriser (qui) visitoient les boutiques des drogueurs, herbiers et apothicaires et soigneusement consideroient les fruictz, racines, feuilles, gommes, semences, axunges peregrines, ensemble aussi comme on les adulteroit...* »

« *... Eux arrivés au logis, ce pendant qu'on apprestoit le souper, repetoient quelques passages de ce qu'avoit esté leu, et s'asseoient à table... Lors (si bon sembloit) on continuoit la leclure, ou commençoient à deviser joyeusement ensemble, parlans, pour les premiers motz, de la vertu, propriété, efficace et nature de tout ce que leur estoit servy à table : du pain, du vin, de l'eau, du sel, des viandes, poissons, fruictz, herbes, racines, et de l'apprest d'icelles. Ce que faisant apprit en peu de temps tous les passages à ce competens en Pline, Athenée, Dioscorides, Julius, Pollux, Galen... et aultres. Iceux propos tenus, fa soient souvent, pour plus estre asseurés, apporter les livres susdits à table. Et si bien et entierement retint*

en sa memoire les choses dites, que, pour lors, n'estoit medecin qui en sceust à la moitié tant comme il faisoit ».

Tout ces livres tant de philosophie que de médecine grecque, arabe ou latine et d'histoire naturelle que Rabelais fait lire à ses héros, il les a lus aussi et approfondis et souvent nous verrons qu'il les cite à l'appui de ses dires.

C'est à ces livres que Rabelais emprunte le portrait du médecin et le tableau de ses devoirs, tels qu'il les comprend. « *Hippocrates*, dit-il, *a fait un livre expres, lequel il a intitulé de l'estat du parfait medecin (Galien l'a illustré de doctes commentaires), auquel il commande rien n'estre au médecin (voire jusqu'à particulariser les ongles) qui puisse offenser le patient; tout ce qu'est au medec n, gestes, visage, vestemens, paroles, regards, touchement, complaire et delecter le malade. Ainsi faire en mon endroict, et à mon lourdoys je me peine et efforce envers ceux que je prends en cure...*

Pourroit le medecin, ainsi deguisé en face et habits, mesmement revestu de riche et plaisante robe à quatre manches, comme jadis estoit l'estat... respondre à ceux qui trouveroient la prosopopée estrange : « *Ainsi me suis je acoustré, non pour me guorgiaser et pomper, mais pour le gré du malade lequel je visite; auquel seul je veulx entierement complaire, en rien ne l'offenser ne fascher* ».

Plus y a. Sus un passage du pere Hippocrates on livre cy dessus allegué, nous suons, disputans et recherchans, non si le minois du medecin chagrin, tetrique, reubarbatif,

Calnoian, mal plaisant, mal content, severe, rechiné contriste le malade; et du medecin la face joyeuse, seraine, gracieuse, ouverte, plaisante, resjouist le malade (cela est tout esprouvé et très certain : mais si telles contristations et esjouissemens proviennent par apprehension du malade contemplant ces qualités en son medecin, et par icelles conjecturant l'issue et catastrophe de son mal ensuivir, savoir est, par les joyeuses, joyeuse et desirée; par les fascheuses, fascheuse et abhorrente; ou par transfusion des esprits serains ou tenebreux, aerés ou terrestres, joyeux ou melancholicques du medecin en la personne du malade. Comme est l'opinion de Platon et Averrois.

Sus toutes choses, les auteurs susdits ont au medecin baillé adverlissement particulier des paroles, propous, abouchemens, et confabulations qu'il doit tenir avec les malades de la part desquelz seroit appelé. Lesquelles toutes doivent à un but tirer, et tendre à une fin, c'est le resjouir sans offense de Dieu, et ne le contrister en façon quelconques. Comme grandement est par Hérophilus blasmé Callianax medecin, qui, a un patient l'interrogeant et demandant, mourray-je? impudentement respondit :

Et Patroclus à mort succomba bien,
Qui plus estoit que n'es homme de bien.

A un autre, voulant entendre l'estat de sa maladie, et l'interrogeant à la mode du noble Patelin :

Et mon urine
Vous dit-elle point que je meure?

Il follement respondit : Non, si l'eust Latona, mere des beaux enfants Phœbus et Diane, engendré. »

Non content de donner au médecin désireux de réussir des conseils sur sa mise, sur les propos à tenir à l'abord et au chevet des malades, Rabelais lui recommande aussi d'être à son exemple « *moyennant un peu de Pantagruelisme* (*vous entendez que c'est certaine gayeté d'esprit conficte en mespris des choses forluites*), *sain et dégourt*; *pres à boire, si vous voulez* » et d'éviter ainsi l'ironique apostrophe qu'adresse « *l'Evangile, onquel est dit Luc.* 4, *en horrible sarcasme et sanglante derision, au medecin negligent de sa propre santé : Medecin, o, gueriz toy mesmes.*

Cl. Galen, non pour telle reverence, en santé soy maintenoit,... mais par crainte de tomber en ceste vulgaire et satyricque mocquerie :

Iatros allôn, autos elcusi bruôn.
Medecin est des autres en effet;
Toutesfois est d'uleeres tout infect.

....Car (*dit-il lib.* 5, *de sanit. tuenda*) *difficilement sera creu le medecin avoir soing de la santé d'autruy, qui de la sienne propre est negligent.* »

Pour Rabelais la santé paraît en effet avoir été considérée comme un des biens les plus précieux, non seulement pour les médecins, mais aussi pour tous les humains.

« *....Santé est notre vie comme tres bien declare Ariphron Sicyonien. Sans santé n'est la vie vie, n'est la vie vivable : abios bios, bios abiotos. Sans santé n'est la vie que langueur; la vie n'est que simulacre de mort. Ainsi donc vous estans de santé privés, c'est-à-dire mors, saisissez vous du vif; saisissez vous de vie, c'est santé.* »

Aussi par la bouche de Pantagruel, Rabelais loue-t-il « *les bons medecins... qui tous abhorrent les medicamens, jamais ne prennent medecine... de donner tel ordre à la partie prophylactice et conservatrice de santé en leur endroit, qu'ilz n'ont besoing de la therapeutice et curative par medicamens.* »

Convaincu d'autre part que la gaieté est saine et bonne conseillère, qu'elle est l'indice d'une santé irréprochable au physique et au moral, Rabelais plaide en faveur de l'égalité d'humeur, de la sérénité d'esprit, de l'entrain joyeux et de bon aloi, du don de sociabilité humaine. Dans le but d'arriver à réaliser une humanité supérieure, où tout travail sera joie et tout devoir, plaisir, il émet en faveur de ses lecteurs les vœux suivants : « *Vivez joyeux* » — « *Vivent tous bons Pantagruelistes* », qu'il complète par un bon conseil :

« *Si desirez estre bons Pantagruelistes, c'est-à-dire vivre en paix, joye, santé, faisans toujours grande chere, ne vous fiez jamais aux gens qui regardent par un perluys... aux sarraboviles, cagolz, escargolz, hypocrites, caffars, frapars, bolineurs, et autres telles sectes de gens qui se sont deguisés comme masques pour tromper le monde... Iceux*

fuyez, abhorrissez et haïssez autant que je le fais, et vous en trouverez bien sur ma foy. »

A ces conseils, présentés sous une forme originale et dont les médecins peuvent encore de nos jours tirer profit, Rabelais en joint deux autres dans l'intérêt exclusif des malades. Le premier, qu'il met dans la bouche de Pantagruel et qui sans doute lui fut inspiré par son double caractère de prêtre et de médecin, rappelle que « le *prudent medecin, voyant par les signes pronostiez son malade entrer en decours de mort, par quelques jours d'avant doit avertir les femmes, enfans, parens, et amis, du deces imminent du mary, pere, ou prochain, afin qu'en ce reste de temps qu'il a de vivre, ilz l'admonestent donner ordre à sa maison, exhorter et benistre ses enfans, recommander la viduité de sa femme, declarer ce qu'il saura estre necessaire à l'entretenement des pupilles, et ne soit de mort surpris sans tester et ordonner de son ame et de sa maison.* »

Par le second, prêchant d'exemple, Rabelais recommande au médecin digne de ce nom, de se consacrer non seulement de corps, mais d'esprit, non seulement à ses malades particuliers mais aussi à tous les malades en général. C'est dans ce but que Rabelais, convaincu que

> « *Mieux est de ris que de larmes escrire :*
> *Pource que rire est le propre de l'homme* »,

composa « *par esbat... beuvant et mangeant* » sans prétendre « *gloire ni louange aucune* » ces joyeuses chroni-

ques des grands et inestimables faits de l'énorme géant Gargantua et des horribles faits et prouesses de Pantagruel.

« *Beuveurs très illustres*, dit-il à ses lecteurs, *et vous verolés (et goulleux) tres precieux (car à vous, non à autres, sont dediés mes escrits)... Je n'ay percé (mon tonneau) que pour vous gens de bien, beuveurs de la prime cuvée, et goulleux de franc alleu... Des cerveaux à bourlet, grabeleurs de corrections ne me parlez... Des caphars encore moins, quoy que tous soient beuveurs oultrés, tous verolés, croustelevés, garnis de alteration inextinguible, et manducation insatiable... Voyans tout ce monde en fervent appetit de voir et lire mes escrits... ont craché dedans le bassin; c'est-à-dire les ont tous par leur maniment conchiés, descriés et calumniés, en ceste intention que personne ne les eust, personne ne les leust, fors leurs poillronités... Ilz les ont tolluz es malades, es goulleux, es infortunés, pour lesquelz en leur mal esjouir les avois faits et composés. Si je prenois en cure tous ceux qui tombent en meshaing et maladie, ja besoing ne seroit mettre telz livres en lumière et impression...*

Mais que diray je des pauvres verolés et goulleux ?... Toute leur consolation n'estoit que d'ouir lire quelque page dudit livre... Combien de gens langoureux, malades ou autrement faschés et desolés avoient à la lecture d'icelles (mythologies pantagruelicques), trompé leurs ennuyz, temps joyeusement passé, et reçeu alaigresse et consolation nouvelle ».

Ce fut d'ailleurs dans le même esprit, c'est-à-dire

autant par intérêt pour les malades que par zèle pour la médecine, que Rabelais, estimant que « *Science sans conscience n'est que ruine de l'ame* », se fit en 1532 l'éditeur des Aphorismes d'Hippocrate. L'extrait suivant, traduit du latin, de l'épître dédicatoire de ce livre le prouve : « *Ayant comparé les différentes traductions des Aphorismes d'Hippocrate avec un exemplaire fort ancien, écrit fort élégamment en lettres ioniques, je découvris que les traducteurs avaient omis plusieurs passages, en avaient ajouté d'autres et de faux, que quelques-uns n'étaient pas assez énergiquement rendus, et qu'enfin un grand nombre étaient bien plus détournés de leur sens que traduits. Si en toute occasion ces fautes sont blâmables, elles deviennent des crimes dans les livres des médecins, où le plus petit mot ajouté ou retranché, que dis-je, où la moindre virgule placée devant ou derrière peut faire donner la mort à des milliers d'hommes* ».

Ces craintes, nous l'espérons, étaient exagérées, mais ce respect des œuvres de celui que l'on appelé le Père de la Médecine, peint mieux que toute expression la place considérable qu'occupaient dans la médecine et son enseignement au XVI^e^ siècle, les œuvres des médecins de l'Antiquité.

* * *

Par les nombreuses citations qu'on vient de lire, on a vu que l'ancienne littérature médicale fut familière à Rabelais, qui joignit au programme des obligations

professionnelles du médecin ses idées personnelles, empreintes de philanthropie et de pitié, qui font de lui le devancier de son siècle et du siècle suivant, au cours duquel Molière nous représente encore les médecins de son temps plus préoccupés de leurs prérogatives et de leur gain que de leurs malades.

Nous allons montrer maintenant que malgré l'insuffisance de l'enseignement pratique de l'anatomie et de la clinique, au temps où il vécut, Rabelais avait acquis en médecine de sérieuses connaissances, et qu'il posséda le génie de l'observation et sut à l'occasion l'utiliser.

Conservant pour l'exposé des opinions médicales de Rabelais l'ordre du programme de l'enseignement à la Faculté de Montpellier, nous étudierons successivement les choses naturelles — Anatomie et Physiologie — les choses non naturelles — Hygiène et Régime — , les choses contre nature — Pathologie et Thérapeutique.

Pour l'étude de l'Anatomie, l'école de Montpellier devança notablement celle de Paris, où cet enseignement ne fut établi officiellement qu'en 1598. Pendant longtemps, vu la difficulté de se procurer des cadavres, l'enseignement en resta plus théorique que pratique; les statuts de l'école de Montpellier n'imposaient primitivement qu'une dissection par an. Heureusement cet article des statuts n'était pas suivi rigoureusement; car si le livre des procureurs ne signale qu'une anatomie pour 1526, il en enregistre deux pour 1527, trois pour 1528, quatre pour 1529, deux pour 1530, six pour 1532...

Ces anatomies officielles et leur démonstration étaient ordinairement confiées à un des meilleurs maîtres de l'école. En 1538, ce fut Rabelais, comme nous l'avons déjà vu, qui fut chargé de la première anatomie de cette année.

Etant donné qu'alors la langue anatomique, qui ne fut créée par Sylvius qu'à la fin du XVI^e^ siècle, n'existait pas encore, qu'aucun muscle ne portait encore de nom, que les moyens d'investigation étaient défectueux, on voit qu'une anatomie n'était en réalité qu'une sorte d'autopsie, au cours de laquelle, après avoir décrit les diverses parties extérieures du corps, on procédait à l'ouverture du cadavre, puis à la recherche, à l'examen de chacun des organes intérieurs et à l'étude de sa fonction.

On peut se rendre compte de ce qu'était à cette époque une séance de dissection en lisant les deux chapitres du livre IV de Pantagruel où Rabelais, par la bouche de Xénomanes décrit l'anatomie de Quaresmeprenant et énumère successivement les diverses parties internes et externes du corps humain : cerveau, cavités buccale et pharyngienne, viscères thoraciques et abdominaux, muscles, os, moelle, ligaments et cartilages, esprits divers, sang et urine, membre inférieur, face antérieure du tronc, organes génitaux, lombes et face postérieure du tronc, membre supérieur, nuque et cou, face et crâne, téguments, etc.

Au cours de cette description anatomique, Xénomanes se livre à propos des divers organes de son sujet

à une série de comparaisons, dans lesquelles les commentateurs de Rabelais n'ont vu pendant longtemps qu'une suite de rapprochements fantaisistes destinés à égayer le lecteur. Mais dans son « Rabelais anatomiste et physiologiste », le professeur Le Double, à l'aide de nombreux dessins représentant les uns les organes nommés par Xénomanes, les autres les objets auxquels ils sont comparés et que de patientes recherches lui ont permis d'identifier, a prouvé que Rabelais avait su d'une façon approfondie observer les caractères morphologiques des diverses parties du corps humain et mérite par les descriptions imagées qu'il en a données, de figurer au premier rang des anatomistes de son temps.

Nous ne mentionnerons que pour mémoire trois autres descriptions anatomiques où l'imagination de Rabelais nous montre dans l'une un pélerin, jeté par aventure dans la bouche de Gargantua, qui « *tastant avec son bourdon le pays... frappa rudement en la faulte d'une dent creuse, et ferut le nerf de la mandibule : dont fit très forte douleur à Gargantua* »; le représente dans la seconde explorant lui-même la bouche de Pantagruel peuplée « *de grands rochiers, comme les monts des Dannois, je croy que c'estoient ses dents... et de grosses villes* », notamment au fond une cité ayant « *nom Aspharague* » et plus loin « *Laringues et Pharingues...* » et décrit enfin dans la troisième l'estomac de Pantagruel, qu'il s'agit de nettoyer « *où estoient les humeurs corrompues, en un gouphre horrible, puant et infect...* »

A côté de ces descriptions où règne la fantaisie, sans que toutefois en soit bannie l'observation anatomique, nous trouvons en divers endroits du livre de Rabelais des descriptions de blessures, faites avec entente de l'anatomie topographique. Il est probable qu'au cours de sa pratique leur auteur avait eu l'occasion d'en examiner de semblables.

Tout d'abord c'est Marquet frappé d' « *un gros tribard qui l'attainct par la joinlure coronale de la teste sus l'artere crotaphique, du côté dextre...* » puis c'est Gymnaste qui « *soudain se tournant, lança un estoc volant à Tripet, et, ce pendant qu'iceluy se couvroit en haut, luy tailla d'un coup l'estomac, le colon, et la moilié du foye; dont tomba par terre, et tombant, rendit plus de quatre potées de soupes, et l'ame meslée parmy les soupes* ». Plus loin nous voyons le moine Jean des Entommeures qui tirant « *son braquemart, en férut l'archier qui le tenoit à dextre, lui coupant entierement les vènes jugulaires et arteres sphagitides du col, avec le gargareon, jusques es deux adenes : et retirant le coup, luy entreouvrit la moelle spinale entre la seconde et la tierce vertebre. Là tomba l'archier tout mort* », puis se tournant vers celui qui le tenait à gauche « *... d'un coup luy tranchit la teste, luy coupant le test sur les os petrux, et enlevant les deux os bregmatis, et la commissure sagittale, avec grande partie de l'os coronal; ce que faisant, luy tranchit les deux meninges et ouvrit profondement les deux posterieurs ventricules du cerveau : et demoura le craine pendant sus les épaules... en forme d'un bonnet*

docloral, noir par dessus, rouge par dedans. » Ailleurs c'est un Turc qui passant « *la broche un peu au dessus du nombril vers le flan droit du rôtisseur de Panurge, lui perça la tierce lobe du foye, et le coup, haussant, luy penetra le diaphragme, et par à travers la capsule du cœur luy sortit la broche par le haut des espaules, entre les spondyles et l'omoplate senestre.* »

Dans toutes ces descriptions, Rabelais nous fournit la preuve qu'il connaissait exactement déjà, les rapports des organes contenus dans la cavité cranienne, dans la cage thoracique et dans l'abdomen, et savait apprécier l'utilité de l'anatomie topographique.

Quand il dit avec « *le gentil falot Galen, lib.* IX, *de l'usage de nos membres, la teste estre faite pour les yeulz Car nature eust peu mettre nos testes aux genous ou aux coudes : mais, ordonnant les yeulz pour descouvrir au loing, les fixa en la teste comme en un baston au plus haut du corps* »; quand il nous fait voir « *les precepteurs et les pedagogues esbranler les testes de leurs disciples ... par vellication et erection des oreilles (qui est, selon la doctrine des sages Egyptiens, membre consacré à mémoire) afin de remettre leurs sens, lors par aventure esgarés en pensement estranges...* » quand il affirme que la « *recordation est escrite, voire cerles insculpée et engravée on postérieur ventricule du cerveau* »; quand à propos des Décrétales, il souhaite aux humains la grâce « *de les lire , entendre... incorporer, sanguifier, et incentricquer es profonds ventricules de leurs cerveaulx es internes moelles de leurs os, es perplex labyrintes de leurs arteres* », Rabelais nous revèle que de son temps déjà

la philosophie s'appliquait à l'étude de l'anatomie, et que la localisation des facultés cérébrales était aussi l'objet des recherches des médecins philosophes.

Nous dirons plus : Rabelais nous paraît avoir soupçonné la science de l'anthropologie, quand à l'« *estrange et monstrueuse membreure* » des enfants d'Antiphysie, qui « *avaient la teste spherique et ronde entierement, comme un ballon : non doucement comprimée des deux coustés, comme est la forme humaine* », il oppose la beauté et l'harmonie des formes humaines solidaires de la saine raison et du bon sens.

Pour ne rien omettre de ce qu'à dit Rabelais touchant l'anatomie humaine, nous constaterons avec lui que « *frissonne et tremble le cœur dedans sa capsule* » qu'aujourd'hui nous nommons péricarde; nous noterons l'expression qu'il emploie pour dépeindre les circonvolutions cérébrales qu'il appelle « les *tripes du cerveau* », l'épithète de « *caseiforme* » qu'il applique au cerveau et qui, sous une forme imagée, rappellent assez exactement son aspect et l'apparence de ses coupes: enfin nous signalerons le dicton à la fois anatomique et psychologique : « *En petite teste, ne peut estre grande cervelle contenue.* »

∴

Intimement liée à l'Anatomie par un sujet commun, la Physiologie reposait tout entière au temps de Rabelais sur cette idée fondamentale que l'homme est un abrégé de toute la nature et reflète dans son corps toute les

qualités visibles et occultes des corps qui composent l'univers, et forme ainsi un petit monde — microcosme — par opposition au grand monde — macrocosme. Aussi l'étude de la Physiologie n'était-elle qu'une application des principes généraux de physique, tels que l'horreur de la nature pour le vide et la nécessité d'un milieu liquide pour l'entretien de la vie, lois primordiales que Rabelais formule l'une sous sa forme classique : « *Vacuité n'est tolérée en nature* », l'autre sous une forme pittoresque : « *En sec jamais l'ame ne habite* »

S'inspirant de l'idée fondamentale de l'analogie de l'univers et de l'homme, sur laquelle reposait cette science, Rabelais dans l'éloge des « *presteurs et des debteurs* » qu'il met dans la bouche de Panurge, nous présente un tableau fidèle et exact de la Physiologie de son temps. Si l'on s'en rapporte à ce que Rabelais dit dans le chapitre III du Tiers livre : « *Et pensois veritablement en debtes consister la montaigne de vertu héroïque descrite par Hesiode, en laquelle je tenois degré premier de ma licence* », il est permis de croire que ce tableau est le resumé de la thèse de physiologie qu'il soutint pour le premier de ses examens per intentionem.

Après nous avoir représenté un monde harmonieux et sympathique « *onquel un chascun preste, un chascun doibve; tous soient debteurs, tous soient presteurs,* » il ajoute : « *A ce patron figurez nostre microcosme (id est, petit monde; c'est l'homme) en tous ses membres, prestans, empruntans, doibvans, c'est à dire en son naturel. Car nature n'a créé l'homme que pour prester et emprunter...*

L'intention du fondateur de ce microcosme est y entretenir l'ame (laquelle il y a mise comme hoste) et la vie. La vie consiste en sang. Sang est le siège de l'ame. Pourtant un seul labeur peine ce monde, c'est forger sang continuellement. En ceste forge sont tous membres en office propre : et est leur hierarchie telle que sans cesse l'un de l'autre emprunte, l'un à l'autre preste, l'un à l'autre est debteur. La matière et metal convenable pour estre en sang transmué est baillée par nature : Pain et vin. En ces deux sont comprises toutes especes des alimens... Pour icelles trouver, préparer et cuire, travaillent les mains, cheminent les pieds, et portent toute ceste machine : les yeulx tout conduisent. L'appétit, en l'orifice de l'estomac, moyennant un peu de melancolie aigrelle, que luy est transmis de la ratelle, admoneste de enfourner viande. La langue en fait l'essay, les dents la maschent, l'estomac la reçoit, digere, et chylifie. Les veines mesaraïques en sugcent ce qu'est bon et idoine : delaissent les excremens (lesquelz, par vertu expulsive, sont vuidés hors par exprés conduitz); *puis la portent au foye : il la transmue de rechef, et en fait sang. Lors quelle joye pensez vous estre entre ces officiers, quant ilz ont veu ce ruisseau d'or, qui est leur seul restaurant ? Plus grande n'est la joye des alchymistes quand, après longs travaux, grand soing et despense, ilz voyent les metaulx transmués dedans leurs fourneaulx.*

A donc chascun membre se prepare et s'esvertue de nouveau à purifier et affiner cestuy tresor. Les roignons, par les veines emulgentes, en tirent l'aiguosité, que

vous nommez urine, et, par les ureteres, la decoulent en bas. Au bas trouve receptacle propre, c'est la vessie, laquelle en temps opportun la vuide hors. La ratelle en tire le terrestre, et la lie, que vous nommez melancholie. La bouteille du fiel en soubstraict la cholere superflue. Puis est transporté en une autre officine, pour mieux estre affiné, c'est le cœur. Lequel par ses mouvements diastolicques et systolicques, le subtilie et enflambe, tellement que par le ventricule dextre, le met à perfection, et par les veines l'envoye à tous les membres. Chascun membre l'attire à soy, et s'en alimente à sa guise : pieds, mains, yeulx, tous : et lors sont faits debteurs, qui paravant estoient presteurs. Par le ventricule gauche, il le fait tant subtil, qu'on le dit spirituel; et l'envoie à tous les membres par ses arteres, pour l'autre sang des veines eschauffer et esventer. Le poumon ne cesse, avec ses lobes et soufflelz, le refraichir. En recognoissance de ce bien, le cœur lui en depart le meilleur, par la veine arteriale. Enfin tant est affiné dedans le retz merveilleux que, par après, en sont faits les esprits animaulx, moyennant lesquelz elle imagine, discourt, juge, resouldt, delibere, ratiocine, et rememore...

Encores n'est-ce tout. Ce monde, prestant, debvant, empruntant, est si bon que, ceste alimentation parachevée, il pense desja prester à ceux qui ne sont encores nés; et, par prest, se perpetuer s'il peut, et multiplier en images à soy semblables, ce sont enfans. A ceste fin, chascun membre du plus precieux de son nourrissement decide et roigne une portion, et la renvoie en bas : nature y a

preparé vases et receptacles opporluns, par les quelz descendent es geniloires en longs ambages et flexuosités : reçoit forme competente, et trouve lieux idoines, tant en l'homme comme en la femme, pour conserver et perpetuer le genre humain. Se fait le tout par prestz et debtes de l'un à l'autre; dont est dit le debvoir de mariage. Peine par nature est au refusant interminée, acre vexation parmy les membres, et furie parmy les sens : au prestant loyer consigné, plaisir, alaigresse, et volupté ».

Par contre, dit-il ailleurs, si au patron d'un autre « *facheux et chagrin monde rien ne prestant, vous figurez l'autre petit monde, qui est l'homme, vous y trouverez un terrible tintamarre. La teste ne voudra prester la veue de ses yeux, pour guider les pieds et les mains. Les pieds ne la daigneront porter; les mains cesseront travailler pour elle. Le cœur se faschera de tant se mouvoir pour les pouls des membres, et ne leur prestera plus. Le poulmon ne luy fera prest de ses soufflelz. Le foye ne luy envoyra sang pour son entretien. La vessie ne voudra estre debitrice aux roignons, l'urine sera supprimée. Le cerveau, considerant ce train desnaturé, se mettra en resverie, et ne baillera sentement es nerfz, ne mouvement es muscles. Somme, en ce monde desrayé, rien ne debvant, rien ne prestant, rien ne empruntant, vous verrez une conspiration plus pernicieuse que n'a figuré Esope en son apologue* (des membres et de l'estomac). *Et perira sans double : non perira seulement; mais bien tost perira, fust-ce Esculapius mesmes. Et ira soudain le corps en putrefaction : l'ame toute indignée prendra course à tous les diables,*

après mon argent », ajoute Panurge, qui souvent comme Rabelais en était dépourvu.

En maints endroits du livre de Rabelais, cet exposé synthétique de la physiologie, telle que la concevaient ses contemporains, est corroboré et complété par des aperçus qui nous font connaître tantôt sous une forme dogmatique, tantôt sous une forme humoristique, ironique, parfois même triviale, les théories alors en cours sur les fonctions des divers organes du corps humain, et leurs modalités suivant l'âge ou l'état de santé.

C'est le galant Panurge qui nous signalera l'influence de l'âge sur les besoins ou les caprices de l'estomac : « *Si, selon la sentence de Hippocrates, jeunesse est impatiente de faim* », nous dit-il, « *en moi je recognois quelque signe de vieillesse, c'est que je trouve le vin meilleur et plus à mon goût savoureux que ne soulois* ».

C'est encore lui qui se plaindra d'une façon plaisante des entraves apportées à sa digestion par une contention d'esprit intensive : « *Je sue, par la mort bœuf, d'ahan; et sens ma digestion interrompue. Toutes mes phrenes, metaphrenes et diaphragmes sont suspenduz et tenduz pour incornifistibuler en la gibbessiere de mon entendement ce que dictes et respondez* ».

Mais c'est au sage Pantagruel que Rabelais confie le soin d'expliquer les inconvénients de la faim, et de l'abus des aliments et d'une laborieuse digestion sur l'activité cérébrale. « *Difficile chose estre*, dit-il d'une part, *bons et serains rester les esprits, etant le corps en*

inanition : veu que les philosophes et medecins afferment les esprits animaulx sourdre, naistre et pratiquer par le sang artérial, purifié et affiné à perfection dedans le retz admirable qui gist sous les ventricules du cerveau... car la faim estant au corps pour à laquelle remedier, abaye l'estomac, la veue esblouit, les veines sugcent de la propre substance des membres carniformes, et retirent en bas ceslug esprit vagabond, negligent du traictement de son nourisson et hoste naturel, qui est le corps ».

« *Bien croy je*, dit-il d'autre part, *l'homme replet de viandes et crapule, difficilement concepvoir nolice des choses spirituelles.* »

A l'époque où vécut Rabelais, la bravoure figurait au premier rang des qualités humaines; il eût été surprenant que sa verve mordante ne signalât pas les effets physiologiques de la peur sur l'organisme, c'est-à-dire sur le dernier segment du tube digestif. Aussi pour stigmatiser la couardise ne ménage-t-il point les expressions.

A propos de Panurge qui « *à toutes heures de male raye de peur* » se conchiait et dont la chemise à la suite d'une salve inattendue de quelques coups de canon « *estoit toute foireuse et embrenée de frais* », Rabelais nous explique que « *la vertu relentrice du nerf qui restrainct le muscle nommé sphincter (c'est le trou du c...) estoit dissolue par la vehemence de peur qu'il avait eu... car un des symptomes et accidens de peur, est que par luy ordinairement s'ouvre le guichet du serrail onquel est à temps la matière fecale retenue* ».

Dans un dialogue imagé entre le roi d'Angleterre, Edouard le Quint, et François Villon, Rabelais nous montre un peu plus loin, ces mêmes effets de la peur sur l'organisme : « ... *vous avez telle vezarde et peur si horrible que, soudain vous fianlez comme dix-huit bonases de Peonie...* ».

C'est d'ailleurs sur le même ton qu'il parle des tempéraments, qui formaient de son temps un chapitre important de la physiologie, quand il nous apprend que si Gargantua en sa jeunesse « *se conchiail à toutes heures, c'est qu'il estoit merveilleusement phlegmatique des fesses...* » et que « *si les petits boulz d'hommes sont voluntiers cholericques, la raison physicale est parce qu'ilz ont le cœur près de la m...* ».

C'est encore sur le même ton plus ou moins atténué qu'il s'occupe des sécrétions physiologiques et notamment de celle de certaines glandes qu'il n'hésite pas à nommer. De même que les nourrices « *si elles desistent alaicter enfans*, fait-il dire à frère Jean, *elles perdent leur laict, si continuellement n'exerces la mentule, elle perdra son laict, et ne te servira que de pissoliere : les couilles pareillement ne te serviront que de gibbessiere* ».

Rabelais ne paraît point, comme ses contemporains, avoir connu l'origine des larmes ni leur mode d'écoulement, car « *en riant à qui mieulx mieulx*, dit-il de deux personnages de son livre, *les larmes leur venoient es yeulx, par la vehemente conculion de la substance du cerveau, à laquelle furent exprimées ces humidités lacrymales, et transcoullées jouxte les nerfs opliques* ».

A propos de la vision, Rabelais mentionne à plusieurs reprises l'usage des « *Bezigles* » pour améliorer la vue et même pour pratiquer « *l'art dont on peut lire lettres non apparentes* »; il signale que « *le blanc exteriorement disgrege et espart la veue... (et le voyez par experience quand vous passez les monts couvers de neige...* ».

Les effets physiologiques de la crainte, des ennuis, de la joie sur la circulation, fournissent également à Rabelais matière de gloses. « *Le cœur*, dit Panurge au moment d'explorer « *par sors Virgilianes quel sera son mariage* — heureux ou malheureux — *me bat dedans le corps comme une mitaine. Touchez un peu mon pouls en ceste artere du bras gauche. A sa frequence et elevation vous diriez qu'on me pelaude en tentative de Sorbonne* ».

Rabelais dit ailleurs « *le cœur, par joye excellente, est interioremente part, et palit manifeste resolution des esprits vitaulx : laquelle tant peut estre acreue, que le cœur demeureroit spolié de son entretien, et par consequent seroit la vie estaincte par ceste pericharie...* ».

Du mécanisme de la phonation, Rabelais ne dit rien en réalité : cependant à propos des Engastrimythes, il fait mention des « *Ventriloques... c'estoient divinateurs, enchanteurs et abuseurs de simple peuple, semblans, non de la bouche, mais du ventre parler et respondre à ceux qui les interrogeoient* ».

Mais de toutes les fonctions physiologiques de l'organisme humain, celle qui nous paraît avoir attiré et fixé le plus l'attention de Rabelais est celle des organes de la reproduction, peut-être par curiosité naturelle, mais plutôt

parce que dans sa pratique médicale, il s'adonna plus spécialement, croyons-nous, à l'étude des maladies de ces organes et à leur thérapeutique.

Dans une des pages qui précèdent on a déjà lu le « *Joyeux conseil* » que frère Jean donne à Panurge pour entretenir la vitalité de ces organes, grâce auxquels pourvoit « *nature à la perpetuité de l'humain genre* ». Ailleurs par la bouche de Panurge, Rabelais nous dit : « *La teste perdue, ne perit que la personne : les couilles perdues, periroit toute humaine nature... car là consiste, comme en un sacré repositoire, le germe conservatif de l'humain lignage* ». Aussi croit-il devoir faire signaler par le même personnage le remède préconisé par Galien pour « *ceux qui ne peuvent le nerf caverneux vers le cercle equateur dresser, s'ilz ne sont trés bien fouettés. Par Saint Thibault*, ajoute Panurge, et sans doute Rabelais qui doutait peut-être de l'efficacité du remède, *qui ainsi me fouetteroit me feroit bien au rebours desarsonner, de par tous les diables.* »

Mais c'est surtout dans la plaisante consultation donnée à Panurge par maître Rondibilis, que Rabelais, laissant libre carrière à son érudition médicale, se livre à propos de la physiologie sexuelle à des déductions psychologiques que le temps n'a point démenties.

« *Je trouve en nostre faculté de medicine*, dit Rondibilis, *que la concupiscence charnelle est refrenée par cinq moyens.*

Par le vin... J'entends par vin pris intemperamment. Car par l'intemperance du vin, advient au corps humain refroidissement de sang, resolution des nerfs, dissipation

de semence génerative, hebetation des sens, perversion des mouvèmens. Qui sont toutes impertinences à l'acte de generation... »

« *Secondement, par certaines drogues et plantes, lesquelles rendent l'homme refroidy, maleficié et impotent à generation... lesquelles, dedans les corps humains, tant par leurs vertus elementaires que par leurs propriétés specifiques, glacent et mortifient le germe prolifique; ou dissipent les esprits, qui le devoient conduire aux lieux destinés par nature... Comme au contraire nous en avons qui eschauffent, excitent et habilitent l'homme à l'acte venerien...* »

Rondibilis ne nomme aucune de ces dernières drogues, dont ailleurs Panurge semble mettre en doute l'efficacité : « *Ne me allegues point l'Indian tant celebré par Theophraste, Pline et Atheneus, lequel, avec l'aide de certaine herbe, faisoit le paillard en un jour soixante et dix fois et plus. Je n'en croy rien. Le nombre est supposé. Je te prie ne le croire* ».

« *Tiercement par labeur assidu. Car en iceluy est faite si grande dissolution du corps, que le sang... n'a temps, ne loisir, ne faculté de rendre celle resudation seminale et superfluité de la tierce concoction. Nature particulièrement se la reserve, comme trop plus necessaire à la conservation de son individu, qu'à la multiplication de l'espece et genre humain...* »

« *Quartement, par fervente estude. Car en icelle est faite incredible resolution des esprits, tellement qu'il n'en reste de quoy pousser aux lieux destinés ceste resudation gene-*

rative, et enfler le nerf caverneux, duquel l'office est hors la projetter, pour la propagation d'humaine nature... »

Quintement, par l'acte venerien... » moyen que Panurge s'empresse d'accepter, laissant libre d'user « *des precedens qui voudra* ».

Comme suite à cet essai de physiologie du sexe masculin, sur une nouvelle question de son interlocuteur, Rondibilis fait le procès de la physiologie de la femme dont « *le naturel nous est figuré par la lune* ». « *Quand je dis femme, je dis un sexe tant fragil, tant variable, tant muable, tant inconstant et imperfaict, que nature me semble s'estre esgarée de son bon sens, quand elle a basty la femme... Certes Platon ne sçait en quel rang il les doibve colloquer, ou des animans raisonnables, ou des bestes brutes. Car nature leurs a dedans le corps posé en lieu secret et intestin un animal, un membre, lequel n'est es hommes; onquel quelques fois sont engendrées certaines humeurs salses, nitreuses, ... lancinantes, chatouillantes amerement: par la poinclure et fretillement douloureux desquelles (car ce membre est tout nerveux, et de vif sentement) tout le corps est en elles esbranlé, tous les sens ravis, toutes affections interinées, tous pensemens confonduz... A bon droit Platon le nomme animal, recoignoissant en luy mouvemens propres de suffocation, de precipitation, de corrugation, de indignation : voire si violens, que bien souvent par eux est tollu à la femme tout autre sens et mouvement, comme si fust lipothymie, syncope, epilepsie, apoplexie, et vraye ressemblance de mort. Oultre plus, nous voyons en iceluy discretion des odeurs manifestes, et le*

sentent les femmes fuyr les puantes, suivre les aromatiques... Et feray fin si vous adjouste que, cestuy animal assouvy (si assouvy peut estre) par l'aliment que nature luy a preparé en l'homme, sont tous ses appetitz assopiz, sont toutes ses furies appaisées. »

A côté de ces divers passages de son livre, relatifs à la physiologie sexuelle, où Rabelais, même dans les plus scabreux, déploie une érudition de bon aloi et prouve qu'il fut un observateur judicieux, il en est d'autres ayant trait au même sujet, dans lesquels pour égayer ses lecteurs, sa verve joyeuse tantôt prête à ses personnages les théories physiologiques les plus folâtres, tantôt met la langue médicale au service de ses commentaires ou de ses inventions drolatiques.

C'est ainsi qu'il nous conte « *que les Utopiens avoient les genitoires tant feconds, et les Utopiennes portoient matrices tant amples, gloutes, tenaces et cellulées par bonne architecture, que, au bout de chascun neufviesme mois, sept enfans pour le moins, que masles que femelles, naissoient par chascun mariage...* » Ailleurs il nous montre Grandgousier «*le bon raillard* » et Gargamelle « *la belle gouge de bonne troigne* » faisant « *eux deux souvent ensemble la beste à deux dos, joyeusement se frollans leur lard, tant qu'elle engroissa d'un beau filz, et le porta jusques à l'unziesme mois.* » Se moquant hardiment de l'opinion courante de son temps sur les naissances tardives, et résolvant à sa façon un problème de médecine légale déjà discuté à cette époque, il ajoute quelques lignes plus loin : « *Messieurs les anciens Pantagruelistes ont conformé*

ce que je dis, et ont déclaré non seulement possible, mais aussi légitime, l'enfant né de femme l'unziesme mois après la mort de son mary »; et cite à l'appui de cette opinion les noms d'Hippocrate, de Pline, de Plante,... « *et mille autres fous : le nombre desquelz a esté par les legistes acreu.* »

Mais c'est surtout dans le récit de « *l'estrange nativité* » de Gargantua, que Rabelais, lâchant la bride à sa fantaisie, se livre au point de vue obstétrical, aux facéties médicales les plus extravagantes.

Auprès de Gargamelle « *soupirant, lamentant et criant, qu'honnestement reconforloit Grangousier, soudain vindrent à las sages femmes de tous costés. Et, la tastant par le bas, trouverent quelques pellauderies, assez de mauvais goust, et pensoient que ce fust l'enfant; mais c'estoit le fondement qui luy eschappoit à la mollification du droit intestin, lequel vous appelez le boyau cullier, par trop avoir mangé des tripes. Dont une horde vieille de la compagnie, laquelle avoit repulation d'estre grande medecine... luy fit un restrinctif si horrible que tous ses larrys tant furent oppilés et reserrés qu'à grand peine, avec les denls vous les eussiez eslargis... Par cest inconvenient, furent au dessus relaschés les colyledons de la matrice, par lesquelz sursaulta l'enfant, et entra en la vene creuse; et gravant par le diaphragme jusques au dessus des espaules, où la dite vene se part en deux, prit son chemin à gauche, et sortit par l'oreille senestre* ».

Les réflexions d'ordre théologique, accompagnées de citations mythologiques, qui suivent ce récit, nous

donnent à penser qu'en l'écrivant Rabelais avait présent à l'esprit celui de l'Evangile, et qu'il a voulu faire entendre à ses lecteurs d'une façon déguisée que ce qui pouvait entrer par l'oreille, pouvait tout aussi bien sortir par la même voie.

Pour clore ce chapitre il nous paraît intéressant de signaler que Rabelais, quand il fait donner à Panurge par Pantagruel le conseil de consulter « *par signes sans parler* » quelque muet sourd de naissance, « *car il n'est mut plus que naïf que celuy qui oncques ne ouyt* », reconnaissait la mutité comme une conséquence de la surdité congénitale et de plus prévoyait les méthodes d'enseignement spécial de l'abbé de l'Epée et de Heinicque, grâce auxquelles aujourd'hui les sourds muets peuvent s'entretenir, quand d'une part il nous fait assister à l'entretien « *par signes* » de Panurge avec Nazdecabre et quand d'autre part il mentionne le cas d' « *un nommé messer Nello de Gabrielis, lequel par accident estoit sourd devenu : ce non obstant, entendoit tout homme Italian, parlant tant secrelement que ce fust, seulement à la veue de ses gestes et mouvements des baulevres* ».

*
* *

Comme la physiologie, l'hygiène et le régime tiennent une place considérable dans la médecine de Rabelais. Les conseils qu'il donne aux médecins sur leur propre santé, ceux qu'il donne aux malades de ne confier la garde de leur corps qu'à tous bons médecins qui « *donnent*

tel ordre à la partie prophylactice et conservatrice de santé en leur endroit, qu'ilz n'ont besoing de la therapeutice et curative par medicamens », prouvent quelle influence Rabelais attribuait à la diététique pour maintenir le corps en bonne santé.

On comprend qu'avec ces idées Rabelais ait abordé dans son livre un grand nombre de questions d'hygiène et de régime intéressant la santé de l'homme.

Quoique ennemi du moyen âge, qui, se défiant de la nature humaine et de ses instincts, avait en toutes choses abusé de la règle, Rabelais estima cependant qu'en toutes circonstances la régularité était indispensable à l'homme, et voulut que dans les divers actes de sa vie tout fût fixé, tout fût réglé d'avance.

Le programme de vie, imposé par Ponocrates à Gargantua, programme plein d'idées neuves et pour la plupart excellentes, où l'éducation physique se mêle à l'éducation intellectuelle, nous paraît, comme l'a justement remarqué M. René Doumic, auquel nous emprunterons, en le complétant, le plan qu'il en a relevé, résumer la pensée de Rabelais à cet égard.

Gargantua s'éveille à quatre heures : pendant qu'on le masse, lecture et méditation de quelque passage de l'Ecriture; pendant qu'il s'habille, répétition des leçons du jour précédent; puis pendant trois heures leçons nouvelles. Ensuite promenades et exercices physiques (jeu de balle, de paume ou de pile trigone) suivis de massage. Les jours de pluie, « *par manière d'apothérapie* », on s'occupe à la maison de botteler du foin, à scier ou

fendre du bois, à battre des gerbes en granges. Dîner pendant lequel on lit et devise joyeusement, suivi d'un repos d'une heure consacré à divers jeux instructifs de table et à la musique vocale et instrumentale. L'après-midi, pendant trois heures ou plus, leçons à nouveau puis exercices physiques au grand air : équitation, voltige, escrime à la lance, à la hache, à la pique, à l'épée, etc., chasse, jeux de ballon, lutte, sauts variés, natation, canotage, courses diverses, lancement de poids, tir et gymnastique d'agrès suivis d'hydrothérapie et de massage. Au retour promenade botanique. Les jours de pluie, les exercices physiques et les promenades étaient remplacés par des visites aux ateliers industriels, aux cours publics, aux tribunaux, aux églises, aux salles d'escrime, aux boutiques et même aux spectacles forains. Souper, puis repos de la soirée consacré à la musique, à des jeux de table ou à des visites chez des hommes lettrés ou ayant voyagé à l'étranger. A la nuit tombée inspection du ciel et remarques astronomiques et coucher. Dans cet emploi du temps méthodique et raisonné Rabelais n'oublie pas de noter la nécessité d'heures fixes pour aller « *es lieux secrets, faire excretion des digestions naturelles* ».

« *Une fois le mois*, ce programme de vie accordait à Gargantua, afin de lui éviter de tomber *en quelque fièvre ephemere par exces de pensement*, un congé où par *quelque jour bien clair et serain pour le sejourner de ceste vehemente intention des esprits*, il s'en allait avec son maître passer la journée à la campagne *à Genlilly, ou*

à Bologne, ou à Montrouge, ou au pont Charenton, ou à Vanves, ou à Saint-Clou. »

Si maintenant nous reprenons en détail les idées qu'en son livre Rabelais exprima sur l'hygiène et le régime, nous voyons qu'il n'admettait que deux repas par jour, pris à heures fixes. « *Diogenes*, dit-il, *interrogé à quelle heure doit l'homme repaistre, repondit : le riche, quand il aura faim : le pauvre, quand il aura dequoy. Plus proprement disent les medecins l'heure canonicque estre* :

Lever à cinq, dîner à neuf :
Souper à cinq, coucher à neuf »

En outre, il blâme l'habitude de prendre des aliments copieux ou des boissons au sortir du lit. Quand Gargantua « *selon la discipline de ses precepteurs Sorbonagres, desjeunoit copieusement dès son lever pour abatre la rosée et mauvais air* » ou quand dans la journée après sa sieste, il se faisait « *apporter vin frais, et la beuvait mieulx que jamais* », si Ponocrate lui remontre que « *tant soudain ne devoit repaistre au partir du lict, sans avoir premièrement fait quelque exercice* », ou que « *c'estoit mauvaise diete ainsi boire après dormir* », c'est en réalité Rabelais qui parle.

Si Rabelais réprouve l'usage du vin au réveil, il raille aussi la sotte crédulité des badauds qui les empêche au début de leur souper, de se désaltérer : « *Doibs je endurer*, fait-il dire au seigneur de Humevesne, *qu'à l'heure que je*

mange ma soupe, l'on me vienne ratisser et tabuster le cerveau, me sonnant l'antiquaille, et disant :

Qui boit en mangeant sa soupe,
Quand il est mort il ne voit goutte ?

Notons qu'ailleurs Rabelais fait boire à frère Jean au début d'un repas de l'eau pure pour « *refraichir son foye* »

Rabelais donne aussi dans son livre de nombreux avis sur le régime de table, l'ordonnance des repas et la qualité des mets, suivant la température et les occupations du jour et surtout suivant l'état de santé des convives

S'il nous montre, les jours de beau temps, Gargantua à table avec son précepteur : « *Notez icy que son disner estoit sobre et frugal*, nous fait-il remarquer ; *car tant seulement mangeoit pour refrener les aboys de l'estomac : mais le souper estoit copieux et large. Car tant en prenoit que luy estoit de besoing à soy entretenir et nourrir. Ce que est la vraye diette, prescrite par l'art de bonne et seure medecine.* » Si le mauvais temps les empêchait de vaquer aux exercices ordinaires, Gargantua et ses compagnons au souper « *mangeoient plus sobrement qu'es autres jours, et viandes plus dessicatives et extenuantes, afin que l'intemperie humide de l'air, communiquée au corps par nécessaire confinité, fust par ce moyen corrigée, et ne leur fust incommode par ne soy estre exercités, comme avoient de coustume.* »

Partisan de la nécessité d'un repas copieux le soir, Rabelais revient sur ce sujet en deux autres endroits de son livre. Dans l'un il fait dire à Panurge : «*La nuyt vient : il convient cesser du labeur, et soy restaurer par bon pain,*

bon vin, bonnes viandes : puis soy quelque peu esbaudir, coucher et reposer, pour au lendemain estre frais et alaigres au labeur, comme davant », et dans l'autre « *si bien et largement je ne soupe, je ne dors rien qui vaille, la nuyt ne fais que ravasser, et autant songe creux que pour lors estoit mon ventre.* »

Toutefois, constatant que « *nostre ame, lorsque le corps dort, et que la concoction est de tous endroits parachevée, rien plus n'y estant necessaire jusques au reveil, s'esbat et revoit sa patrie, qui est le ciel* », Rabelais croit-il devoir faire recommander à Panurge par Pantagruel, pour dormir en paix et se procurer des rêves agréables de manger « *à souper non febves, non lievres, ne autre chair; non poulpre, qu'on nomme polype, non choux, ne autres viandes qui puissent vos esprits animaulx troubler et offusquer* », mais « *bonnes poires cruslumenies et berguamolles, une pomme de court pendu, quelques pruneaux de Tours. . . Et boirez belle eau de ma fontaine* », ajoute-t-il.

A propos de régimes particuliers et de certains aliments Rabelais donne aussi quelques avis. Il recommande aux femmes enceintes la sobriété des repas et le choix des aliments, quand il fait dire par Grandgousier à sa femme en appétit devant un plat de tripes qu' « *elle en mangeast le moins, veu qu'elle approchoit de son terme, et que ceste tripaille n'estoit viande moult louable.* »

Convaincu, comme la plupart des médecins de son temps, de l'influence de l'allaitement sur le catactère, il démontre par des exemples que pour les nouveaux-nés le choix d'une nourrice de bonnes mœurs et de bon carac-

tère n'est point indifférent, citant d'une part les Utopiens qui « *avec le laict de leurs mères nourrices, avaient pareillement sugcé la douceur et debonnairelé* », et d'autre part Jupiter qui fut « *paillard lousjours comme un verral* » par ce qu'il fut « *nourry par une truie. . . si Agathocles ne ment et plus boucquin que n'est un boucq* », parce que d'après d'autres « *il fut alaicté d'une chèvre.* »

Rabelais est d'avis, en outre, d'alimenter les nouveaux-nés de lait pendant longtemps, pendant un an et dix mois, comme le fut Gargantua, puis de laisser les petits enfants « *depuis les trois jusqu'à cinq ans* » vivre à leur gré, c'est-à-dire « *passer leur temps à boire manger et dormir; à manger, dormir et boire; à dormir, boire et manger* ».

Il vante « *es malades comme es sains les poires cuittes en casserons par quartiers avec un peu de vin et de sucre comme viande très salubre* ». C'est aussi comme « *viande celeste* » qu'il conseille *de* « *manger à desjeuner raisins avec fouace fraische; mesmement des pineaux, des fiers, des muscadeaux, de la bicane, et des foyrars pour ceux qui sont constipés du ventre. Car ilz les font aller long comme un vouge; et souvent, cuidans peler, ils se conchient.* » Ailleurs il reconnaît à la moelle osseuse les qualités d'un « *aliment elabouré à perfection de nature comme dit Galen...* »; puis il fait l'éloge des viandes bien cuites « *dont la rougeur est indice qu'elles ne sont assez. Exceptez*, ajoute-t-il plaisamment, *les gammares et escrevices, que l'on cardinalise à la cuite* »; aussi con-

seille-t-il de mettre la viande de bonne heure au feu « *car plus tost estoit le bœuf au feu* :

Plus y estant, plus caict restoit,
Plus caict restant, plus tendre estoit.

moins usoit les dents, plus delectoit le palat : moins grevoit le stomac, plus nourrissoit... »

Il explique la nécessité « *du levain pour fermenter la paste, du sel pour luy donner saveur : car chose au monde plus les humains ne rendoit à maladies subjectz, que de pain non fermenté, non salé user* », tout en signalant d'autre part que de l'usage prolongé des aliments salés ou épicés on peut « *quelquefois patir d'une lourde pissechaulde* », c'est-à-dire d'une inflammation des voies urinaires. Il recommande aussi de « *manger les fruictz quand ilz sont meurs* » comme nature « *nous instruict les cueillir* »; et de parachever le repas avec « *un peu de pasté de coings : ilz ferment proprement l'orifice du ventricule, à cause de quelque stypticité joyeuse qui est en eux, et aident à la concoction première* ».

A toutes ces indications précises, nous croyons devoir joindre celles de l'alimentation hippophagique et du régime végétarien, que Rabelais nous paraît avoir pressentis quand d'une part il nous montre Carpalim courant chercher pour le repas de ses compagnons « *une cuisse de cheval... bien roulie* » ou quand d'autre part il fait l'apologie de la sauce verte :

« *De bled en herbe*, dit-il, *vous faites belle saulce verde de legiere concoction, de facile digestion. Laquelle vous*

esbanoist le cerveau, esbaudit les esprits animaulx, resjouit la veue, ouvre l'appetit, delecte le gousl, assere le cœur, ... refraichit le foye,... soulaige les rognons, assouplit les reins,... vuide les ureleres, dilate les vases spermatiques, expurge la vessie, enfle les genitoires,... rectifie le membre; vous fait bon ventre, bien roller, vessir, peder, fianter, uriner... et mille aultres rares advantages ».

Les questions d'hygiène relatives à l'alimentation et au régime de table ne sont point les seules qui furent l'objet des commentaires de Rabelais. Dans le programme réglé par Ponocrates on a vu la place importante qu'occupent les exercices physiques. Rabelais revient sur ce sujet à propos de la vie sédentaire des magistrats et gens de justice auxquels il fait dire par Bridoye : « *Feu M. Olhoman Vadare, grand medecin, comme vous diriez... m'a dit maintes fois que faulte d'exercitation corporelle est cause unique de peu de santé et brievelé de vie de vous aultres Messieurs, et tous officiers de justice* »; et de plus, pour conserver et maintenir leur vigueur physique, il conseille la continence à tous ceux qui pratiquent ces exercices, car dit-il, « *sous l'estandart de Mars ne frappe coup qui vaille qui aura rué trop grands coups soûs les courtines de Venus* »... de même que « *celuy qui en prime année de mariage aura tant taloché ses amours, et tant esgoutté ses vases spermaticques, qu'il en restera tout effilé, tout eviré, tout enervé et flatri* ».

Les soins hygiéniques qu'à tout âge de la vie exige le corps humain, l'hygiène des vêtements et celle de

l'habitation ont encore fourni à Rabelais matière à critiques et par suite à conseils.

Après s'être moqué du peu de soins que Gargantua, du temps de ses premiers maîtres, donnait à sa toilette quotidienne, Rabelais s'étend avec complaisance sur ceux que plus tard on lui donnait, soit à son lever, soit après ses exercices physiques. Il s'irrite avec Grandgousier au sujet de « *l'enorme cruaulté et villenie du colliège de pouillerie qu'on nomme Monlagu* » où les écoliers étaient indignement nourris et entretenus et portaient souvent de la vermine sur leurs habits : « *Si j'estois roy de Paris*, dit-il, *le diable m'emport si je ne mettois le feu dedans, et faisois brusler el principal et regens, qui endurent ceste inhumanité devant leurs yeux estre exercée* ». Il mentionne par contre dans la description de l'abbaye de Theleme, à côté des lices, de l'hippodrome, du théâtre, les « *natatoires, avec les bains mirifiques à triple solier, bien garnis de tous assortimens, et foison d'eau de myrte,* » destiné à l'ébattement de ses hôtes.

A propos des vêtements commandés par Grangousier pour son fils, Rabelais décrit ses « *chausses qui furent deschiquetées en forme de colonnes striées et crenelées par le derriere, afin de n'eschauffer les reins* »; il signale à propos de ceux de maître Janotus de Bragmardo, les façons les plus commodes ou les plus hygiéniques en vogue de son temps pour ces vêtements : « *ou à la martingale, qui est un pont levis de c..., pour plus aisément fianter; ou à la mariniere, pour mieulx soulaiger*

les rognons; *ou à la suisse, pour tenir chaulde la bedondaine* ; *ou à queue de merlus, de peur d'eschauffer les reins* ». Pour la coiffure, il la veut « *large et ronde à la capacité du chef* » et il blâme l'usage des « *bonnetz à la marrabaise, faits comme une crousle de pasté* », qui pouvaient causer « *quelque jour malencontre à leurs londuz* ».

Enfin pour l'hygiène du logement, Rabelais fait remarquer que « *les bastisseurs, pour l'an premier, ne habiloient en leurs logis de nouveau faits, sur peine de y mourir, suffocqués par default de expiration, comme doctement a noté Galen, lib.* II, *de la difficulté de respirer* ».

* * *

Malgré l'absence ou l'insuffisance d'enseignement clinique à la Faculté de Montpellier, le livre de Gargantua et de Pantagruel renferme de nombreux passages qui nous prouvent que son auteur fut, en même temps qu'un anatomiste distingué pour son époque, un observateur sagace et un médecin accompli et très habile.

Au premier rang des maladies qui attirèrent l'attention des médecins au XVI^e^ siècle se place sans contredit la vérole, dont l'origine, depuis cette époque, a donné lieu à de nombreuses discussions que l'on peut toutefois ramener à deux systèmes. Dans l'un on admet que la vérole exista de toute antiquité et dans l'autre que son apparition remonte seulement à la fin du XV^e^ siècle. Les partisans de cette dernière opinion prétendent, les uns que cette maladie fut importée en Europe par

les équipages de Christophe Colomb en 1493, les autres qu'elle fut apportée en Italie vers la même époque par les Maures chassés d'Espagne et de là propagée dans toute l'Europe.

Quoiqu'il en soit, il paraît aujourd'hui à peu près démontré que ce ne fut guère qu'à la fin du xv^e^ siècle, à l'occasion de la terrible épidémie qui sévit de 1493 à 1495 en Italie, que l'attention des médecins fut attirée d'une façon plus spéciale sur cette maladie et que l'on commença à en étudier les symptômes.

La gravité de la maladie fut exagérée, ainsi que l'origine de la contagion : l'air lui-même devint le véhicule du principe morbifique et il suffira de parler à l'oreille de quelqu'un pour lui communiquer la vérole. On demande à la conjonction des astres la cause de la maladie; l'influence dominante des doctrines Galéniques fit donner au foie le rôle principal; on mit en cause l'affection maligne des humeurs, la suppuration du sang, etc.

Dans son livre Rabelais n'en a point dit si long sur l'origine de la vérole; mais avec M. Brémond nous pensons que les écrivains qui ont traité de l'histoire de la syphilis et de son introduction en Europe, auraient pu tirer un puissant argument contre les théories américaine ou espagnole de la phrase qu'a consacrée Rabelais à Thubal Holoferne, le vieux professeur de Gargantua,

« Qui fut l'an mil quatre cent vingt,
De la verole qui luy vint ».

De ces deux vers on peut conjecturer que Rabelais ne mettait point en doute l'existence en Europe de la vérole, tout au moins dès le commencement du xv^e^ siècle ; il est même probable qu'il reconnaissait à cette maladie une antiquité immémoriale, quoiqu'il le dise sous une forme badine — sans doute pour ne pas choquer trop violemment l'opinion de ses contemporains — en faisant figurer dans la généalogie des ancêtres qu'il attribue à ses héros Grandgousier, Gargantua et Pantagruel, le géant « *Elion, lequel premier eut la verole, pour n'avoir beu frais en esté, comme tesmoigne Bartachin* ».

De l'ensemble symptomatique de la vérole, telle qu'on la connaissait de son temps, Rabelais ne nous donne aucune description méthodique : le cadre de son livre ne s'y prêtait guère. Cependant il est facile en rapprochant l'un de l'autre tous les passages où il mentionne une des manifestations de cette maladie de reconstituer ce que l'on pouvait savoir de la syphilis à cette époque : s'il ne nous donne pas de renseignements précis sur l'origine qu'il attribuait à cette maladie, on peut néanmoins retrouver dans son œuvre des renseignements sur elle, et, comme nous le verrons, sur son traitement.

Il est pour nous hors de doute que Rabelais sut reconnaître comme symptôme initial de la vérole l'accident qu'alors comme aujourd'hui on appelait le chancre. Dans toutes les imprécations qu'il emploie contre ses adversaires, ou qu'il met dans la bouche

de ses personnages contre leurs ennemis ou leurs contradicteurs, il se sert peu à la vérité de ce mot pour les vouer à cette maladie; le plus souvent il use d'expressions imagées ou pittoresques qu'il invente peut-être, ou qu'il emprunte à la langue populaire, comme « *benoist fruict de grosse verole, menu comme pluye* » ou « *mau fin feu de ricqueracques, menu comme poil de vache, renforcé de vif argent,* » et auxquelles tous ses commentateurs attribuent le même sens.

Peut-être même reconnut-il aussi le chancre phagédémique dans le « *maulubec* » auquel il attribue la propriété de « *trousquer* » c'est-à-dire de ronger la partie du corps sur laquelle il siège.

Sous le nom de « *poulain grené* » ou d'« *anguonnages* » mais le plus souvent sous celui de « *bosse chancreuse* », qu'il localise à l'aine, Rabelais désigne assurément le bubon syphilitique. Il en fait mention à propos d'un des pélerins revenant de Saint-Sébastien près Nantes, qui en était martyrisé « *depuis le temps qu'il avait passé Ancenis* », à propos du pape Sixte «*lequel d'une bosse chancreuse, qui tant le tourmentoit qu'il cuida devenir boiteux toute sa vie* », et à propos de la confection d'une tarte qu'il nomme bourbonnaise dont l'infection fit rendre leurs gorges à tous les théologiens réunis « *en Sorbonne pour grabeler les articles de la foy... et en mourut dix ou douze de la peste, quatorze en furent ladres, dix et huit en furent pouacres et plus de vingt et sept en eurent la verole* ».

Quant aux affections spécifiques de la peau et des

os, il est difficile de ne pas les reconnaître dans la désignation des lésions que portent certains malades « *croustelevés, verolés jusqu'à l'ous* », qu'il fait loger en Sorbonne et qu'il chasse de l'abbaye de Thelême.

Rabelais reconnut aussi la nature de certains accidents syphilitiques, tels que l'hémiplégie, la retraction des tendons, et la laryngite syphilitique, comme on le voit dans le passage où il nous montre Panurge « *qui contrefaisoit ceux qui ont eu la verole, car il tordoit la gueule, et retiroit les doigts; et, en parole enrouée* », interpellait ses compagnons.

Enfin, en étudiant la longue série d'épithètes imagées que débite frère Jean à Panurge, en les accolant au vocable trivial dont tous deux à tour de rôle se servent amicalement pour s'interpeller, il est facile de se rendre compte que Rabelais a voulu sinon résumer la pathologie testiculaire, telle qu'on la connaissait de son temps, tout au moins signaler quelques-uns des signes extérieurs caractérisant des altérations morbides des glandes génitales, provoquées par l'abus des plaisirs vénériens et la vérole.

Notre auteur n'ignora pas non plus la gravité de la vérole, qu'il assimile à celle de la goutte, car en maints endroits de son livre, il laisse percer l'intérêt et la pitié qu'il éprouve pour les victimes de ces deux maladies « *en faveur desquelles*, dit-il, *mes livres sont dediés* » et pour lesquelles il signale dans la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Victor, en raison sans doute de la chronicité de leur mal, un « *Almanach perpetuel pour les goutteux et verolés* ».

Rabelais ne s'est point contenté de nous signaler les manifestations de la vérole : nous verrons tout à l'heure qu'il nous a aussi conservé quelques renseignements sur le traitement qu'on lui appliquait de son temps.

En outre, nous ferons remarquer qu'il reconnaissait et préconisait, comme un des meilleurs moyens d'échapper à cette maladie, la bonne conduite et le mariage : « *N'est-ce pas le mieux*, dit-il en effet, *se associer quelque honneste et preude femme que changer de jour en jour, avec continuel danger de quelque coup de baston, ou de la verole pour le pire* ».

A plusieurs reprises Rabelais dans son livre mentionne une autre maladie des voies génito-urinaires qu'il nomme « *Pisse chaulde* », ou chaude-pisse. S'agit-il dans toutes ces citations de l'affection à laquelle de nos jours on donne le nom de blennorrhagie ? Il est permis d'en douter, car dans un cas Rabelais met en cause l'usage prolongé des aliments salés et épicés; il s'agirait donc d'une simple irritation des voies urinaires, à moins que Rabelais n'ait voulu railler certaines victimes de cette maladie, qui l'attribuaient à de tels écarts de régime.

Ce n'est pas cependant de ces seules maladies que nous parle Rabelais. On trouve dans son livre de fréquentes mentions de nombre d'autres affections, telles que l'érésypèle ou « *feu de Saint-Antoine* » qu'il fait siéger tantôt à la face, tantôt aux jambes; la chute du rectum; la gravelle; les funestes effets de l'ivresse ou « *mau de pipe* » — mal de tonneau — sur le cerveau « *dont les registres sont quelque peu brouillés de la purée*

de septembre »; la dysenterie ou « *caque sangue de Lombardie* »; la gale, dont il mentionne le siège de prédilection : « *mais dond me vient ce ciron icy entre ces deux doigts* ? », et à propos de laquelle il signale « *le plaisir qu'ont les roigneux quand on les etrille* »; la goutte qu'il regarde comme une maladie constitutionnelle et dont il qualifie les patients de « *fieffés de franc alleu* », c'est-à-dire possesseurs d'un fief; la fièvre quarte ou « *fievre quartaine* »; les maux d'oreilles, peut-être les oreillons, qu'il appelle les « *auripeaux* », que les moines évitent en « *n'estudiant jamais* »; la « *peste* » dont nous reparlerons tout à l'heure; l'hydropisie; la « *fievre ephemere* » à laquelle comme étiologie il donne la chagrin ou même « *un exces de pensement* »; l'épilepsie ou « *mau de terre* »; la lèpre à propos de laquelle il rappelle que les lépreux ou « *ladres de Bretagne* » étaient astreints de porter des « *cliquettes* » pour signaler leur présence; les affections parasitaires où l'on constate la présence d' « *ascarides, lumbriques, et vermes dedans le corps* », où l'on patit « (*comme est en Egypte et lieux confins de la mer Erythrée, chose vulgaire et usitée*) *es bras ou jambes, quelque pointure de draconneaulx grivolés, que les Arabes appellent venes meden* », (ver de Médine); la scarlatine ou « *rouge grenat* »; le « *tac* »; la « *clavelée* »; la mentagre ou « *petit cancre* » au menton ou aux moustaches; la « *male toux on poulmon* », sans doute la tuberculose; « *le catarrhe au gavion* » ou laryngite chronique; « *le gros froncle au cropion* » ou l'anthrax; la sciatique pour laquelle il conseille l'emploi de la cautérisation et cite l'exemple de Panurge,

qui par l'effet d'un « *roulissement* », auquel il fut soumis, fut « *gueri d'une isciaticque entierement, à laquelle il estoit subject plus de sept ans* »; la « *hernie* »; l' « *hemicraine* », ou migraine; le ramollissement cérébral ou « *paralysie de sens* »; l'indigestion à la suite de laquelle on peut tomber en « *lipothymie, cardiacque passion et convulsion horrifique et dangereuse* »; la dyspepsie qui fait tomber « *en griefve maladie, par certaine crudité d'estomac, causée de ce (comme disent les medecins) que la vertu concoctrice de l'estomac ne peut digerer* »; la gangrène ou « *sphacele* » ou « *pourriture* » des plaies; les rhagades ou « *rhaadies* »; les hemorrhoïdes ou « *hœmorrules* »; la petite vérole ou « *picote* »; la « *rougeole* »; la pleurésie, dont il résume en quelques mots tout le tableau symptomatique, tel qu'on le connaissait de son temps : « *Symptomates*, dit-il, *c'est accidens survenans es maladies, comme mal de cousté, loux, difficullé de respirer : pleurésie* »; la « *teigne* »; les engelures au talon que Rabelais appelle « *males mules* »; le « *lancy* » ou « *la male angine, et mortelle squinanche* » (esquinancie).

Pour la plupart de ces affections qu'il se contente le plus souvent de nommer, nous ne trouvons dans le livre de Rabelais rien à signaler en dehors des quelques citations que nous avons intercalées dans la nomenclature qu'on vient de lire. Cependant il s'étend un peu plus longuement sur la peste. Pendant le temps qu'il remplit à Lyon les fonctions de mécedin du Grand hôpital, une grave épidémie de peste sévit en cette ville où elle fit de nombreuses victimes. Au cours de cette épi-

démie, Rabelais eut l'occasion d'observer, sans pouvoir l'expliquer, l'immunité que présentaient certains sujets vis-à-vis de la contagion, qui décimait les familles, et il n'a pas manqué de consigner dans son livre le résultat de son observation.

« *Combien que la peste*, dit-il en parlant des soldats de Picrochole, *fust par la plus grande part des maisons, ilz entroient par tout, ravissoient tout ce qu'estoit dedans, et jamais nul n'en prit dangier. Qui est cas assez merveilleux. Car les curés, vicaires, prescheurs, medecins, chirurgiens, et apothicaires, qui alloient visiter, penser, guerir, prescher et admonester les malades, estoient tous morts de l'infection et ces diables pilleurs et meurtriers oncques n'y prindrent mal. Dond vient cela, messieurs? pensez y je vous prie* ».

Exempt ou dépouillé de préjugés sous certains rapports, Rabelais ne manque pas, quand il en trouve l'occasion, de combattre ou de railler les superstitions ou les opinions populaires relatives aux maladies.

C'est ainsi, quoique ailleurs il rapporte que souvent « *disent les medecins estre en quelques maladies certaine participation de divinité* » que par la bouche de Grandgousier il s'écrie : « *O pauvres gens, estimez-vous que la peste vienne de Saint-Sebastian ?... Ainsi preschoit à Sinays un caphart, que saint Antoine mettoit le feu es jambes; saint Eutrope faisoit les hydropiques; saint Gildas les fous; saint Genou les goutles... Et m'esbahis si vostre roy les laisse prescher par son royaume telz scandales. Car plus sont à punir que ceux qui par art magique ou autre engin auroient mis la peste par le pays* ». Il est

digne de remarque que Rabelais, si sceptique en tant de choses, parle ici comme d'une chose admissible de la magie appliquée à la peste.

C'est ainsi qu'il dénie toute autorité à la croyance vulgaire, encore admise de nos jours dans certaines campagnes, « *qu'un serpent entré dedans l'estomac ne fait desplaisir aucun, et soudain retourne dehors, si par les pieds on pend le patient, lui presentant pres la bouche un paeslon plein de laict chauld. Mais tel remede*, ajoute-t-il, *ne fut onques veu ne leu. Hippocrates (lib.* 5, *Epid.) escrit le cas estre de son temps advenu, et le patient subit estre mort par spasme et convulsion* ».

Le scepticisme de Rabelais, si rigoureux vis-à-vis des superstitions se montre par contre plein de complaisance pour les faits merveilleux qu'il rapporte dans son livre en s'appuyant sur l'autorité des anciens pour lesquels, nous le savons, il avait une profonde vénération; mais peut-être ne cite-t-il ces faits que par curiosité ou pour faire montre d'érudition. Cependant il est difficile de ne pas s'étonner de le voir signaler avec une sorte de respect l'influence occulte des noms et des nombres, et s'extasier sur le mode de diagnostiquer qu'il appelle « *l'invention admirable de Pythagoras, lequel, par le nombre par ou impar des syllabes d'un chascun nom propre, exposoit de quel coustè estoient les humains boiteux, bossus, borgnes, goutteux, paralytiques, pleuritiques et autres telz malefices en nature : savoir est, assignant le nombre par au coustè gauche du corps, le impar au dextre.* »

Il en est de même pour l'opinion accréditée de son

temps, même parmi les médecins, relative à l'influence occulte de la lune, dont déjà nous avons vu Rabelais admettre l'influence physiologique sur les femmes et à laquelle il attribue le pouvoir mystérieux de « *faire les cathares* » et de provoquer les troubles cérébraux de « ces *folz lunaticques, aucuns ladres, aultres boulgres, aultres ladres et boulgres ensemble* », que l'on voit « *courir les champs, rompre les bancz, grinsser les dents, fendre carreaux, battre pavés, soy pendre, soy noyer, soy precipiter, et à bride avallée courir à tous les diables, selon l'énergie, faculté et vertus des quartiers qu'ilz auront en leurs caboches, croissans, inilians, amphicyrces, brisans, et desinens* ».

Par contre c'est en clinicien avisé qu'il qualifie la « *soif* » de « *faulse fièvre* »; qu'il définit et caractérise la maladie : c'est affection « *cacoethe, maligne, pestilente, occulte, et latente dedans le centre du corps : laquelle, par sommeil qui toujours renforce la vertu concoctrice, selon les theoremes de medecine, commence soy declarer et mouvoir vers la superficie* »; qu'il note que « *les medecins disent inconvenient advenir quand on perse un aposteme avant qu'il soit meur, quand on purge du corps humain quelque humeur nuisant avant sa concoction* »; qu'il conseille dans la consultation de Rondibilis, avant de procéder à l'examen des malades, de « *voir l'urine, toucher le pouls, et voir la disposition du bas-ventre et des parties umbilicares, comme nous commande Hippocrates, Aphorism.* t. 35.

C'est encore en clinicien qu'il affirme « *qu'à l'examen d'une urine, les physiciens ne cognoissoient signe evident*

de grossesse » ou « *qu'aux hyposlases et eneoremes de quatre bussards d'urine, les medecins avaient reconnu* » la gravité d'une maladie; qu'enfin à propos de diverses affections contagieuses ou infectieuses, il signale, comme un mode possible de transmission des germes épidémiques, l'emploi pour des usages profanes ou domestiques de vieux feuillets des Decretales, qui détermina chez frère Jean « *des rhaadies et des hœmorrules qui lui advindrent si tres horribles, que le pauvre trou de son clous bruneau en fut tout dehinguandé* », et chez Rhizotome et ses compagnons de fête, diverses maladies dont ils eurent « *les faces guastées aux lieux touchés par lesdits feuillelz. L'un y avoit la picote, l'autre le tac, l'autre la verole, l'autre la rougeole, l'autre gros froncles. Somme celuy de tous estoit le moins blessé à qui les dents estoient tombées* ».

Pour ne rien négliger de ce qui se rapporte à la pathologie dans le livre de Rabelais, aux descriptions de plaies que nous lui avons déjà empruntées, et dans lesquelles nous avons vu Rabelais déployer une si parfaite connaissance de l'anatomie topographique, il conviendrait de joindre l'énumération de nombreuses blessures, qu'il dépeint d'un mot juste et souvent pittoresque. Nous nous contenterons d'en signaler quelques-unes.

Ce sont celles qu'à tous ses chevaucheurs fit le cheval terrible et effrené qu'Alexandre le Grand dompta, « *à l'un rompant le cou, à l'autre rompant les jambes, à l'autre la cervelle, à l'autre les mandibules* ». Ce sont celles que les soldats de Picrochole reçurent de frère Jean des Entommeures qui pour défendre le clos de son abbaye,

à coups de bâton « *frappant à lors et à travers à la vieille escrime, es uns escarbouilloit la cervelle, es aultres rompoit bras et jambes, es aultres deslochoit les spondyles du cou, es aultres... pöschoit les yeulx, fendoit les mandibules, enfonçoit les dents en la gueulle, descroulloit les omoplates. ... desgondoit les ischies, debezilloit les faucilles, ... iceluy de son baston empaloit par le fondement, ... à d'aultres transperçoit la poictrine par le mediastine et par le cœur..., es aultres tant fierement frappoit par le nombreil, qu'il leur faisoit sortir les tripes; es aultres parmy les couillons, perçoit le boyau cullier* ».

Ce sont celles qu'aux noces de Basché reçurent trois chiquanous et deux records « *fesloyés à grands coups de gantelelz* » : Le premier des chiquanous « *resta tout estourdy et meurtry, un œil poché au beurre noir, huits costes freussées, ... la maschouere inferieure en trois loppins* »; le second « *fut si bien accoustré que le sang lui sortoit par la bouche, par le nez, par les oreilles, par les œilz; au demeurant, courbatu, espaullré...* »; au troisième « *fut rompue la teste en neuf endroits* »; à un des records « *fut le bras droit defaucillé* », à l'autre « *fut demanchée la mandibule superieure, de mode qu'elle luy couvroit le menton à demy, avec denudation de la luelle, et perte insigne des dents molares, masticatoires et canines.* »

Il nous reste à mentionner comme se rapportant à la pathologie médicale ou chirurgicale les diverses causes bizarres de mort, que rapporte Rabelais à la suite du récit burlesque de la mort du bon Bringuenarilles qui « *mourut estranglé, mangeant un coing de beurre frais à*

la gueule d'un four chaud, par l'ordonnance des medecins :» Entre autres celle « *d'Anacreon poële, lequel mourut estranglé d'un pepin de raisin. Plus de Fabius, preteur romain, lequel mourut suffoqué d'un poil de chevre, mangeant une esculée de laict... Plus de celuy qui, à Rome est en la voye Flaminie enterré, lequel en son epitaphe se complainct estre mort par estre mords d'une chatte au petit doigt...* », auxquelles nous croyons devoir joindre celle d'Hérode « *qui mourut d'une phtiriasis, mangé des verms et des poulx* » et celles de deux héroïnes de Rabelais : « *Gargamelle, qui, dit le supplementum supplementi Chronicorum, mourut de joye* » lors du retour de Gargantua son fils, et « *Badebec laquelle mourut du mal d'enfant* » à la naissance de Pantagruel « *car il estoit si merveilleusement grand et si lourd, qu'il ne peust venir à la lumière sans ainsi suffoquer sa mère* ».

* * *

Si dans le livre de Rabelais les détails sur les maladies et les blessures qu'il eut l'occasion d'étudier et peut-être de soigner sont nombreux, les renseignements relatifs à la thérapeutique de son temps ne sont pas moins abondants.

Mais avant d'aborder l'analyse des passages de ce livre où Rabelais nous parle de médicaments et de la cure des maladies, nous croyons devoir signaler aux amateurs des choses du passé ces petites boites qu'il nomme Silènes. « *Silenes*, dit-il, *estoient jadis petites boites telles que voyons de present es bouliques des apothicaires*,

peintes au dessus de figures joyeuses et frivoles, comme de harpies, satyres, oisons bridés, lievres cornuz, canes bastées, boucs volans, cerfs limonniers, et autres telles peintures contrefaites à plaisir, pour exciter le monde à rire : quel fut Silene, maistre du bon Bacchus : mais, au dedans, l'on reservoit les fines drogues, comme baume, ambre gris, amomon, musc, civette, pierreries, et autres choses precieuses ».

Si maintenant nous ouvrons ce livre, comme nous ouvririons une de ces petites boites, et « *soigneusement pesons ce que y est deduict, lors cognoitrons que la drogue dedans contenue est bien d'autre valeur que ne promettoit* » l'apparence ; « *c'est à dire que les matieres icy traictées ne sont pas tant folastres* » comme son titre pourrait le faire croire.

Tout en contant joyeusement les faits et dits de ses héros dont l'exagération, la trivialité même lui servirent prudemment à masquer la hardiesse de ses critiques, à exposer ses opinions libérales, à substituer aux vieilles idées, aux préjugés absurdes des doctrines nouvelles basées sur l'alliance de la raison et de la science, Rabelais a su dans son livre employer en parlant des malades qu'i prenait en cure, des pauvres vérolés, un langage imprégné de compassion et de pitié attendrie. Aussi, de même qu'il nous a signalé les manifestations de la syphilis, Rabelais nous donne-t-il de précieux renseignements sur la thérapeutique de cette affection et sur ses effets.

Les préparations hydrargyriques tenaient déjà, comme aujourd'hui la place la plus importante dans le traite-

ment de la vérole. Se basant sur le fait qu'autrefois le mercure avait été employé avec succès contre certaines formes d'affections cutanées et sur la relation qui existait entre ces formes morbides et certaines manifestations syphilitiques, on adopta ce médicament d'abord sous forme d'onguents employés sans méthode ni règle. Ce ne fut guère que dans les premières années du XVI^e^ siècle que le savant P. A. Mattioli proposa de le donner à l'intérieur, et Paracelse, par l'autorité de son nom, propagea cette méthode.

Dans le chapitre précédent nous avons vu que pour Rabelais le vif argent ou mercure était le complément pour ainsi dire obligatoire et, pour parler comme lui, le renforcement nécessaire du malheur des vérolés, ce qui nous donne à penser que les inconvénients de ce médicament ne lui avaient point échappé. Nous en trouvons la preuve dans ce passage où il décrit en quelques mots les symptômes de la stomatite mercurielle. « *O quantesfois nous les avons veu*, dit-il en parlant des vérolés, *à l'heure qu'ils estoient bien oingtz, et engressés à point, et le visage leur reluisoit comme la claveure d'un charnier, et les dents leur tressailloient comme font les marchelles d'un clavier d'orgues ou d'espinette, quand on joue dessus, et que le gosier leur escumoit comme à un verrat que les vaultres ont aculé entre les toiles* ».

Nous ne croyons pas que Rabelais ait connu d'autre méthode pour l'emploi du mercure, que celle des frictions au moyen d'onguents pour lesquelles les malades avaient sans doute recours à des professionnels qu'il

appelle des « *gresseurs de verole* », et parmi lesquels il donne dans l'enfer une place particulière au pape Sixte, car « *par de là il y a plus de cent millions de verolés, et croyez que ceux qui n'ont eu la verole en ce monde cy, l'ont en l'autre* ».

Nous savons en outre par Rabelais qui nous montre les vérolés *sentant consolation et allegement manifeste* à leur mal et à leur traitement à la lecture de son livre « *lors qu'on les tenoit es lymbes* », et qui nous signale la saveur salée de la sueur qu'on peut constater en tâtant « *de celle des verolés quand on les fait suer* », qu'à la médication mercurielle s'ajoutait comme adjuvants la sudation.

Ce mode spécial de traitement par sudation et salivation alternatives, qu'au temps du grand roi le peuple de Paris assimilait en plaisantant au séjour en Bavière ou en Suède, resta longtemps d'ailleurs la méthode la plus en faveur pour la cure des vérolés.

Nous ne croyons pas devoir revenir sur le traitement qu'indique Rabelais pour la bosse chancreuse ou bubon et pour la sciatique pour lesquelles il recommande pour la première l'incision et pour la seconde la cautérisation ignée. Mais nous releverons le passage où il parle en même temps d'un embarras gastrique et d'une pisse chaulde, et de l'origine des Eaux thermales, dont les médecins de son temps avaient pour expliquer la chaleur, chacun leur théorie, prétention que Rabelais raille et critique en masse avec esprit. « *Le bon Pantagruel*, dit-il, *tomba malade, et fut tant pris de l'estomac, qu'il ne pouvoit boire ny manger; et parce*

qu'un malheur ne vient jamais seul, il luy prit une pisse chaulde , qui le tourmenta plus que ne penseriez. Mais ses medecins le secoururent très bien; et, avec force de drogues lenitives et diuretiques, le firent pisser son malheur. Son urine estoit si chaulde que depuis ce temps là elle n'est encores refroidie. Et en avez en France en divers lieux, selon qu'elle prit son cours : et l'on l'appelle les bains chaulx, comme à Coderetz, à Limous, à Dast, à Balleruc, à Neric, à Bourbonnensy, et ailleurs... Et m'esbahis grandement d'un tas de fous philosophes et medecins, qui perdent temps à disputer dond vient la chaleur de ces dites eaux, ou si c'est à cause du baurach ou du soulphre, ou de l'allum, ou du salpetre qui est dedans la minere : car ilz n'y font que ravasser, et mieux leur vauldroit se aller froller le c... au panicault, que de perdre ainsi le temps à disputer ce dont ilz ne savent l'origine. Car la resolution est aisée, et n'en fault enquester davantage, que les dits bains sont chaulx parce qu'ilz sont issus par une chaulde pisse du bon Pantagruel. Or, pour vous dire comment il guérit de son mal principal, je laisse icy comment, pour une minorative, il prit quatre quintaulx de scammonée colophoniacque, six vingts et dix-huit charretées de casse, unze mille neuf cens livres de reubarbe, sans les autres barbouillemens. »

A côté de cette médication purgative, nous citerons une préparation diurétique qu'en une autre circonstance Panurge fit absorber, après boire, à Pantagruel lui donnant à « *manger quelque diable de drogues, com-*

posées de lithontripon, nephrocatarticon, coudignac cantharidisé, et aultres especes diureliques », à la suite de laquelle « *soudain prit envie à Pantagruel de pisser... et pissa... si bien et si copieusement qu'il... y eut deluge particulier dix lieues à la ronde* ».

Nous ne signalerons que pour mémoire le pansement des contusions de Forgier, dont « *avec gros raisins chenins* » furent estuvées les jambes « *mignonnement, si bien qu'il fut tantost guery* »; la guérison du cheval d'Eudemon qui, passant l'eau, enfonça le pied droit « *dedans la pance d'un gros et gras villain qui estoit là noyé à l'envers. Et (qui est chose merveilleuse enhippiatrie fut ledit cheval guery d'un suroi qu'il avoit en iceluy pied, par l'atouchement des boyaux de ce gros marroufle.* » Mais nous rapporterons en entier, à cause des détails anatomiques et du procédé opératoire qu'il renferme le récit drolatique de la cure miraculeuse opérée par Panurge au profit d'Epistemon qu'il avait trouvé à la suite d'un combat « *la gorge couppée tout oultre... tout roide mort et sa teste entre ses bras toute sanglante* ». Pendant qu'on transportait le corps, Panurge se chargea de « *la teste, et la tint sus sa braguette chauldement, afin qu'elle ne prit vent,... puis nettoya très bien de beau vin blanc le col, et la teste, et y sinapisa de pouldre de diamerdis, qu'il portoit toujours en une de ses fasques; après les oignit de je ne sçay quel oignement : et les afusta justement vene contre vene, nerf contre nerf, spondyle contre spondyle, afin qu'il ne fust lorly colly... ce fait, luy fit à l'entour quinze ou seize poincts d'agueille,*

afin qu'elle ne tombast de rechief : puis mit à l'entour un peu d'un onguent qu'il appelait resuscitatif. Soudain Epistemon commença à respirer, puis à ouvrir les yeulx puis à bailler, puis à esternuer, puis fit un gros pet de mesnage. Dont dist Panurge : A ceste heure est-il guery absolument...»

Rabelais nous renseigne encore sur le traitement appliqué de son temps à la cure des vésanies par l'emploi de l'ellebore, purgatif violent dont quelques aphorismes d'Hippocrate consacraient l'usage et dont Celse, au livre II de son traité de médecine, avait longuement parlé. C'est grâce à ce médicament que Ponocrates, le précepteur de Gargantua, fit guérir son élève de la vicieuse manière de vivre qu'il avait adopté en suivant la discipline de ses précepteurs Sorbonagres. « *Pour mieulx son œuvre commencer, supplia un savant medecin de celuy temps, nommé maistre Theodore, à ce qu'il considerast si possible estoit remettre Gargantua en meilleure voie. Lequel le purgea canoniquement avec elebore de Anticyre, et par ce medicament, luy nettoya toute l'alteration et perverse habitude du cerveau. Par ce moyen aussi, Ponocrates luy fit oublier tout ce qu'il avoit appris sous ses antiques precepteurs, comme faisoit Timothée à ses disciples, qui avoient esté instruicts sous aultres musiciens.* »

C'est aussi à l'emploi « *de quelque peu de ellebore* » qu'Epistemon conseille à Panurge de recourir« *afin de purger ceshuy humeur en luy peccant, et reprendre sesac coustremens ordinaires; afin de retourner à luy mesme, et de*

revocquer ses sens, de ce farouche esguarement, en leur tranquillité naturelle. »

Outre ces médications variées se rapportant à des états pathologiques nettement caractérisés, nous trouvons dans le livre de Rabelais, avec la critique des moyens usités de son temps pour éviter le mal de mer, l'indication d'un moyen prophylactique que peut-être Rabelais lui-même avait expérimenté avec succès, en allant visiter les îles d'Hyères — *ses Stœchades*, dont il s'intitulait *Calloyer* — et dont nous avons entendu d'autre part vanter l'efficacité. Au moment de prendre la mer, Pantagruel et ses compagnons firent sur le tillac de leur navire un copieux repas : « *Ce fut la cause pourquoy personne de l'assemblée onques par la marine ne rendit sa guorge, et n'eut perturbation d'estomac ne de teste. Au quel inconvenient n'eussent tant commodement obvié, beuvans par quelques jours paravant de l'eau marine, ou pure, ou mistionnée avec le vin; ou usans de chair de coings, de escorce de cilron, de jus de grenades aigres douces, ou tenans longue diete, ou se couvrans l'estomac de papier, ou autrement faisans ce que les folz medecins ordonnent à ceux qui montent sus mer.* »

A côté des médicaments déjà nommés dans les extraits que nous avons cités, à côté des « *celestes et impreciables drogues* » que nous avons vues dans ces petites boîtes que Rabelais appellent Silènes, figuraient encore avec honneur dans la pharmacopée du XVI^e^ siècle, d'après le livre de Gargantua et de Pantagruel, « *le Zaphran lequel tant esjouit le cœur qu'il le despouille de vie, si on*

en prend en dose excessive, par resolution et dilatation superflue »; « *le benjoin* », qui guérit les écorchures; « *le vinaigre et l'eau rose* », grâce auxquels on fait « *revenir le sens et entendement accoutumé* »; « *l'herbe au charpentier* ou vulnéraire; « *l'euphorbe pulverisé bien subtilement,... qui fait esternuer quatre heures sans repos* »; « *la theriacle* » ou thériaque qui déjà était considérée comme une drogue de charlatan; « *le galbanum, l'assa fetida et le castoreum* » dont la puanteur fait « *rendre guorge* », comme dit Rabelais; « *les grains de coccognide* », mélangés à l'euphorbe, « *confictz en eau ardente, en forme de composte* » qui fait venir, quand on la mange « *tel eschauffement de gorge avec ulceration de la luette que la langue en pele* »; les suppositoires pour les gens « *constipés du ventre et nē peuvent gueres bien cagar, sinon à force de grincer des dents* »; « *l'huile de Maguelel* » que falsifient les drogueurs avec les noyaux que leur vendent des « *coquins de village qui fougent et escharbottent la m.... des petits enfans en la saison des cerises et guignes* »; « *la momie pour faire... peter les bonnes femmes, en extrême passion de colique venteuse, si les medicamens ordinaires ne satisfont aux medecins* »; « *les pilules* » que déjà certains malades avaloient « *en contournant la teste comme un singe* »; « *le salpetre* dont *le meilleur du monde est tiré par les quintessenliaux de l'urine des moulons, comme de leurs crottes.... les medecins guerissent soixante et dix huit especes de maladies, dont la moindre est le mal Saint Eutrope de Xainles* » (l'hydropisie); « *le souphre* » qui blêmit le teint; « *les*

clysteres » pour lesquelles « *les isles de Teneliabin et Geleniabin sont fructueuses en matières* »; *la rue et autres herbes carminatives (lesquelles ou consomment ou vident les ventosités du corps humain* »; « *la terre sphragilide (terra sigillata, est nommée des apothécaires)* » et diverses autres susbtances médicamenteuses pour la conservation desquelles Rabelais nous raconte par la bouche d'Eudemon qu' « *Au Mans, François Cornu, apothycaire avoit en cornetz emploicté unes extravaguantes frippées* » et que « *tout ce qui dedans fut empaclé, fut sus l'instant empoisonné, pourry, et guasté : encens, poyvre, gyrofle, cinnamome, safran, cire, espices, casse, reubarbe lamarin: generalement tout, drogues, gogues et senogues* ».

Dans cette liste de médicaments parmi lesquels il convient de réserver une place spéciale au mercure dont nous avons vu l'emploi indiqué par Rabelais sous le nom de « *vif argent* » dans le traitement de la vérole, nous n'avons pas la prétention d'avoir réuni tous ceux qui furent en vogue au XVI^e^ siècle, ni même tous ceux dont le nom figure dans le livre de Rabelais. En signalant les traits les plus saillants de ce livre relatifs à la botanique, dont l'étude au temps de son auteur était intimement liée à celle de la thérapeutique, nous en retrouverons un petit nombre appartenant au règne végétal.

Dans une intéressante notice consacrée à Rabelais botaniste, M. Léon Faye en 1854 a mis en relief sous cet aspect particulier le génie encyclopédique de l'immortel auteur du Gargantua et du Pantagruel. Des recherches qu'il a faites sur l'état de la botanique au commencement

du XVI^e^ siècle, il ressort nettement que Rabelais dut faire lui-même, ou peu s'en faut, son éducation botanique, et qu'il posséda au plus haut point la ferveur nécessaire pour cette étude.

Nous avons déjà signalé à propos de l'éducation de Gargantua l'importance qu'il attachait à l'étude de l'histoire naturelle et en particulier à celle de la botanique. D'autre part nous savons que lui-même, lors de son apparition à la faculté de Montpellier sut prouver au cours de l'argumentation publique d'une thèse « De herbis et plantis medicinalibus », qu'il s'était curieusement appliqué à l'étude des plantes.

Dans son livre, il nous montre qu'il avait bien compris les phénomènes de l'organisation et de la physiologie végétales, quand il écrit « *qu'en plusieurs plantes sont deux sexes, masle et femelle* », ou quand il dit : « *Voyez comment nature, voulant les plantes, arbres, arbrisseaulx, herbes et zoophytes une fois par elle créés, perpetuer et durer en toute succession de temps, sans jamais deperir les especes, encores que les individus perissent, curieusement arma leurs germes et semences, es quelles consiste icelle perpetuité; et les a munis et couvers par admirable industrie de gousses, vagines, testz, noyaulx, calicules, coques, espiz, pappes, escorces, echines poignans, qui leur sont comme belles et fortes braguettes naturelles. L'exemple y est manifeste en pois, febves, faseolz, noix,... pavot, citrons, chastaignes, toutes plantes generalement es quelles voyons aperlement le germe et la semence plus estre couverte, munie et armée qu'aultre partie d'icelles.* »

Rabelais savait également apprécier l'influence du climat sur la germination : Quand il envoie à l'évêque de Maillezais des graines récoltées en Italie, il lui recommande de ne pas les faire « *semer du tout si tost comme on fait de par de ça : car le climat ne y est pas tant advancé en chaleur comme icy.* »

D'autre part, quand il décrit le chanvre qu'il baptise Pantagruelion, en l'honneur d'un de ses héros, il nous donne une preuve irrécusable de son aptitude et de ses connaissances botaniques. Dans la brillante monographie qu'il a consacrée à cette plante et « *aux admirables vertus d'icelle* », il constate fort justement les différences qui existent entre les feuilles et les fleurs du chanvre mâle et celles du chanvre femelle, mais suivant l'opinion de son temps il intervertit l'ordre des sexes : « *en ceste herbe*, dit-il, *y a masle, qui ne porte fleur aucune, mais abonde en semence; et femelle qui foisonne en petites fleurs blanchastres, inutiles, et ne porte semence qui vaille.* » Il signale en outre les funestes effets sur l'organisme humain de la semence de cette plante « *qui estainct en l'homme la semence generative, qui en mangeroit beaucoup et souvent* », ainsi que ceux de la préparation que de temps immémorial consomment les peuples d'Orient, sous le nom de haschisch qui « *engendre mauvais sang et par son excessive chaleur feril le cerveau, et remplit la teste de fascheuses et douloureuses vapeurs.* »

Se souvenant, au cours de l'éloge des vertus du Pantagruelion, qu'il est médecin, Rabelais indique diverses propriétés médicales de cette plante, qu'il emprunte

à Pline : « *Je laisse à vous dire comment le jus d'icelle, exprimé et instillé dedans les oreilles, tue toute espèce de vermine qui y seroit née par pulrefaction, et tout autre animal qui dedans seroit entré. Si d'iceluy jus vous mettez dedans une seilleau d'eau, soudain vous verrez l'eau prise, comme si fussent caillebottes, tant est grande sa vertu. Et est l'eau ainsi caillée remede present aux chevaulx coliqueux, et qui tirent des flans. La racine d'icelle, cuite en eau, remollit les nerfs retirés, les joinctures contractes, les podagres quirrholiques, et les goultes nouées. Si promptement voulez guérir une bruslure, soit d'eau soit de feu, appliquez y du Pantagruelion crud, c'est à dire tel qu'il naist de terre, sans autre appareil ne composition. Et ayez regard de le changer ainsi que le verrez desseichant sus le mal.* »

Outre ces indications thérapeutiques, Rabelais mentionne celles de « *l'aristolochia, qui aide les femmes en mal d'enfant* », du « *lichen, qui guerit les maladies de son nom* », de la « *maulve, qui mollifie* »; il signale l'utilité de l'emploi du « *nenuphar et nymphœa Herachlia pour les ribaux moines* », de la « *semence de saule pour les nonnains vitieuses* », et les inconvénients de la « *graine de fougere pour les femmes enceinctes* » et de « *l'oignon pour la veue* ».

En dehors de celles que nous venons de mentionner, le nombre des plantes nommées par Rabelais dans le Gargantua et le Pantagruel dépasse deux cents — il en nomme en tout deux cent cinquante, qui constituent la matière de plus de quatre cents citations.

Nous ne voulons pas rappeler tout le personnel de la Flore Rabelaisienne. Cette nomenclature serait trop longue et dépourvue d'intérêt. Peu nombreuse en effet sont les noms de plantes qu'accompagne un commentaire susceptible d'en rompre la monotonie et nous permettant de l'égayer.

Car ainsi « faire en notre endroit, et à notre lourdoys » nous nous sommes toujours efforcés dans notre travail l'illustrant de « *dicts Joyeux, de plaisantes mocquettes* » détachés du livre « *Seigneurial* » de Gargantua et de Pantagruel, « *pour l'esbattement des gens de bien* ».

Cependant si parmi eux s'en sont d'aventure rencontrés quelques uns, « *misanthropes, agelastes,* » que « *ces beaux textes d'evangiles en françois* » auraient scandalisés, nous pouvons, à l'exemple de frère Jean quand Ponocrates lui reprochait ses jurons, répondre à leurs critiques : « *Ce n'est que pour orner notre langage. Ce sont couleurs de rhetorique Ciceroniane...*» mieux même, puisque nous sommes encore dans le jardin de Rabelais: Ce sont fleurs de rhétorique Rabelaisienne.

CONCLUSIONS.

Par les nombreux extraits de l'Odyssée rabelaisienne qu'au cours de notre travail nous avons utilisés dans leur texte original, nous avons montré que de toutes les sciences qui constituaient au XVI^e^ siècle l'étude de la médecine, aucune ne fut indifférente à son auteur, et que celui-ci, chaque fois qu'il en trouva l'occasion, sut toujours en parler d'une façon judicieuse et magistrale.

Pouvons-nous nous flatter d'avoir atteint le but que nous nous sommes proposé et d'avoir démontré que Rabelais a droit d'occuper dans l'histoire de notre art une place analogue à celle qu'il occupe dans l'histoire des belles-lettres ?

Nous laissons au lecteur le soin de l'apprécier, le priant toutefois de nous tenir compte de notre effort pour soulever le masque qui recouvre la face, multiple et variée comme le siècle où il vécut, de l'écrivain original auquel notre langue doit un de ses premiers chefs-d'œuvre, du savant éminent auquel aucune science

ne fut étrangère, du conteur inépuisable qui, dans ses devis joyeux et ses railleries sceptiques, laisse toujours percer quelque vérité, du philosophe hardi et tolérant qui reste, en dépit de violentes critiques, une des plus grandes figures de son temps dans le domaine des lettres, des arts et des sciences.

Vu : Bon à imprimer :

Le Président de thèse,

LETULLE.

Vu et permis d'imprimer :

Le Vice-Recteur de l'Académie, de Paris,

Pour le Vice-Recteur,

L'Inspecteur de l'Académie,

PHILIPPE GIDEL.

Vu :

Le Doyen,

ROGER.

BIBLIOGRAPHIE

RABELAIS. — *Le Gargantua et le Pantagruel.* L'édition à laquelle nous avons emprunté les passages intercalés dans notre travail est celle des Œuvres de Rabelais, collationnées pour la première fois sur les éditions originales, accompagnées de notes nouvelles, et ramenées à une orthographe qui facilite la lecture, bien que choisie exclusivement dans les anciens textes par MM. Burgaud des Marets et Rathery. Paris, Firmin Didot, 1858 : 2 vol. in-12. 2e édition 1882.

LA BRUYÈRE (Jean de). — *Les Caractères ou les mœurs de ce siècle.*

BREMOND (Dr Félix). — *Rabelais médecin,* avec notes et commentaires : Gargantua, Pantagruel, le Tiers livre et le Quart livre. Paris, 1879-1911.

BERNIER (Jean). — *Jugement et nouvelles observations sur les œuvres de M. Fr. Rabelais.* D.M. Paris, Laurent D'Houry, 1697.

SAINTE-MARTHE (Scevole de). — *Vie de Rabelais, en tête des Epistres... escrites d'Italie.* Paris, 1651.

LEROY (Antoine). — *Floretum Philosophicum* (*F. Rabelœsii Gesta*). Paris, J. Dedin, 1649, in-4°.

— *Rabelœsina Elogia.* Mss latin. B.N. n° 8704, in-fol.

Kuhnoltz. — *Notice historique, bibliographique et critique sur F. Rabelais* (Ephém. méd. de Montpellier, T. VI. 1827.

Bibliophile Jacob. — *Rabelais, sa vie et ses ouvrages* (œuvres de Rabelais). Paris, Charpentier, 1852.

Rathery (E.J.B.) — *Notice biographique sur Rabelais* (œuvres de Rabelais). Paris, F. Didot, 1858-1882.

Moland (Louis). — *Notice sur François Rabelais* (œuvres de Rabelais). Paris, E. Picard, 1867-1874.

Germain (A.). — *La Renaissance à Montpellier* (Mém. de la Soc. Archéologique). Montpellier, Jean Martel aîné, 1871.

Gordon (Dr R). — *F. Rabelais à la Faculté de Médecine de Montpellier.* Montpellier, Camille Coulet, et Paris, A. Lemerre, 1876.

Turner (Dr E.). — *Rabelais, ses études médicales, ses portraits, etc.* in Progrès Médical.

Cabanes (Dr). — Les médecins ignorés : *Rabelais praticien. Chronique Médicale*, 3e année. Paris, 1896.

Couillard (Antoine, Sr du Pavillon). — *Contredits des prophéties de Nostradamus.*

Bruneau (Sr de Tartifume). — *Philandinopolis.* Mss. Bibliothèque d'Angers.

Fillon (Benjamin) et O. de Rochebrune. — *Poitou et Vendée.* Fontenay-le-Comte, 1861, in-4°.

Saint-Romuald (Pierre de). — *Trésor Chronologique*, 1642-47.

Budé (Guillaume). — *Budœi Epistolæ Græcæ.* Paris, 1574, in-4°.
— *Epistolæ G. Budœi posteriores.* Josse, Bade, 1523, in-4°.

Bouchard (Amaury). A. Bouchardi. *Tès gunaiceias phutlès adversus Andream Tiraquellum*; in œdibus Ascensianis, 1522, in-4°.

Tiraqueau (André). A. Tiraquelli : *de legibus connubialibus sectio.* Paris, Caillot du Pré, 1524, in-4°.

— *De utroque retraclu municipali et conventionali.* Lyon, in-fol.

Bouchet (Jean). — *Epistres familières,* 1545, in-fol.

Colletet (Guillaume). — *Histoire des poètes François.* Mss. Bibliothèque du Louvre (brûlé en 1870), partiellement imprimé à Genève, 1867.

Société Archéologique du Vendomois. — *Un portrait de Rabelais,* T. II.

Bordas (l'abbé). — *Histoire sommaire du Dunois* (Chorographie, art. Langey.) Châteaudun, Louis Pouillier, 1884.

Gillard (A. et P.). — *Souvenirs d'Eure-et-Loir,* IIIe série Pl. III : Maison dite de Rabelais à Langey. Chartres, Garnier, 1895.

Quicherat (Jules). — *Quelques traits à ajouter à la vie de Rabelais. Correspondance littéraire,* T. III, 1858-59.

Astruc. — *Mémoires pour servir à l'histoire de la Faculté de médecine de Montpellier,* publiés par Lorry, 1767.

Registres de la Faculté de Médecine de Montpellier : 1° des matricules; 2° des Actes; 3° des Procureurs des étudiants; 4° des Leçons; 5° des Privilèges et Statuts; Mss. Archives de l'Ecole de Médecine de Montpellier.

Martin (F.-R.). — *Les loisirs d'un Languedocien.* Montpellier, 1817, in-8°.

THOMAS (Eugène). — Montpellier, *Tableau historique.*

DUBOUCHET. — *Rabelais à Montpellier.* Montpellier, Coulet, 1887.

DELMAS (Dr Paul). — *Les Condisciples de Rabelais. La scolarité médicale de Montpellier au* XVIe *siècle, Chronique médicale,* 20e année, 1913, nos 5 et 6.

JAUBERT (le Comte). — *Discours prononcé à Montpellier le 8 juin 1856 à la session de la Société botanique de France.*

RAYNAUD (Dr Maurice). — *Les Médecins au temps de Molière,* Paris, Librairie académique.

GRÉZY. — *Inventaire de Florimond Robertet... au château de Bury* (1532). Mémoires de la Société des Antiquaires de France, XXXe vol.

PÉRICAUD (A.). — *Notes et documents pour servir à l'histoire de Lyon,* d'après les notes de l'abbé Sudeau, 1840, in-8°.

POINTE (Dr). — *Loisirs médicaux et littéraires.* Lyon, 1844.

— *Notice sur les médecins du grand-hôtel Dieu de Lyon,* lue à la séance publique de l'administration des hôpitaux de Lyon.

VALOUS (de). — *Documents sur le séjour de Rabelais à Lyon,* 1873.

BERTRAND (Alexis). — *Mes vieux médecins. Le séjour de Rabelais à Lyon,* Paris, Storck et Cie, 1904.

DRIVON (Dr). — *L'hôtel-Dieu de Lyon, au temps de Rabelais.* Lyon, Association typographique.

HEULHARD (A.). — *Rabelais et son maître.* Paris, Lemerre.

BRANT (J.). — *Clarorum Virorum Epistolæ ineditæ* ex Museo J. Brant, Amsterdam, 1702, in-8°.

Dolet (Etienne). — *Doleti Carmina,* Lugduni, 1538.

Suzanneau (Hubert). — *Alexandri quantitates emendatæ.* S. de Colines, 1539, in-8°.

Extraits des Actes consulaires de la ville de Lyon. (Archives du Département du Rhône.), publiés par le Dr Cabanès *Chron. méd.*, 3e année, 1896, n° 8.

Heulhard (A.). — *Rabelais, ses voyages en Italie, son exil à Metz,* Librairie de l'Art, 1891.

Boyssonné (Jean de). — *Lettres et Poésies latines.* Mss. Bibliothèque de la ville de Toulouse.

Guibal (G.). — De J. Boysonnœi vitâ : Toulouse, 1863, in-8°

Macrin (Salmon). — *Odarum,* lib. II. Lugd., Seb. Gryph., 1537, in-8°.

Bourbon (Nicolas). — *Nugarum* libri octo. Lyon, Seb. Gryph., 1538.

Suzanneau (H.). — *Ludi,* 1538.

Bégin (Dr E.). — *Rabelais à Metz.* Mémoires de l'Académie de Metz, XXXVIe année.

Puymaigre. *Rabelais à Metz, ibid.*, XLVIe année.

Abel (Charles). — *Rabelais médecin stipendié de la ville de Metz, ibid.*, 1870.

Ferry (Paul). — *Observations séculaires.* Mess. Bibl. de la ville de Metz.

Puitsherbault. — *Theotimus, sive de tollendis et expurgandis malis libris, iis præcipue quos vix incolumi fide ac pietate plerique legere queant.* Paris, J. Roigny, 1549, in-8°.

Doumic (R.). — *Histoire de la littérature française,* Paris, 1910.

Corlieu (Dr A.). — *L'ancienne Faculté de Médecine de Paris.* Paris, 1877.

Guizot. — *Annales d'éducation,* t. III.

Compayré (G.). — *Des idées de Rabelais en matière d'éducation.* Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions, et Belles-Lettres de Toulouse, 1866.

Planchon. — *Rondelet et ses disciples.*

Le Double (Dr A. F.). — *Rabelais anatomiste et physiologiste.* Paris, Leroux, 1899. — Chronique bibliographique sur cet ouvrage par le Dr A. Cabanés, *Chron. méd.*, 6e année, 1889, n° 9.

— *Pourquoi Rabelais a-t-il fait accoucher Gargamelle par l'oreille gauche ? Chron. méd.,* 10e année, 1913, n° 14.

Albarel (Dr). — *Le testicule pathologique dans Rabelais. Chron. méd.*, 12e année, 1095, n° 18.

Denis (A.). — *Promenades à Hyères.* 3e édition, Toulon, 1853.

Drouyn de Lhuys. — *Discours prononcé le 10 février 1860 à la Société d'Acclimatation.*

Faye (Léon). — *Rabelais botaniste,* Angers, 1854.

A ces ouvrages, auxquels nous avons fait des emprunts et qui constituent la bibliographie particulière de notre travail, nous croyons devoir joindre les suivants qu'à diverses époques nous avons consultés, ou dont des extraits nous ont été communiqués :

Estienne (Robert). — *Præfat. ad gloss. nov.*, 1534.

Paschalius (P.). — *Actio in parricidas Maulii* (Lettre à Philandrier, sept. 1548).

Beze (Théodore de). — *Epistola Passavantii,* 1553.

Arrivabemus (Henry-Estienne ?). — *Sylvius ocreatus*, Paris, 1555, in-4°.

Berenger de la Tour. — *Choreïde* (Nazéïde, dédiée au grand nez Alcofribas Nazier), Lyon, Jean de Tournes, 1556, in-8°.

Estienne (Henry). — *Apologie pour Hérodote*, 1566.

Boulanger (Pierre). — *Hippocratis Aphorismorum Paraphrasis pœtica*, Paris, *apud Linocerium*, 1587, in-8°.

Chabot (Gautier). — *Horatii opera*, Basilœ, 1595, in-fol.

Rouzeau (Louis). — *Problematum antaristotelicorum centuriv dimidiata* : problema 17.

Bourgeois (Claude). — *Sylvii opera*, Genève, 1630, in-fol.

Golnitz. — *Ulysses belgico-gallicus*, 1631.

Meysonnier (Lazare). — *Almanach illustré composé de plusieurs pièces curieuses pour* 1639.

Basnage. — *Dissertation sur Rabelais*. Leyde, 1742, in-12°.

Delescluze. — *Rabelais*. Paris, 1841.

Brunet (Jacques Ch.). — *Essai d'études bibliographiques*, 1841.

Cartier. — *La numismatique de Rabelais*. Revue de numismatique, 1848.

Noel. — *Légendes*. Paris, 1850.

Brunet (J. C.). — *Recherches bibliographiques et critiques sur les éditions originales de Rabelais*. Paris, L. Potier, 1852.

Mayrargues. — *Rabelais, études sur le* XVI^e *siècle*. Paris, 1868.

Noel. — *Rabelais et son œuvre*. Paris, 1870, in-8°.

Fleury (J.). — *Rabelais et son œuvre*. Paris, 1876, in-4°.

Chossonnery (A.). — *Catalogue de la collection rabelaisienne de M. le Dr Henri de Guillin d'Avenas.* Paris, 1877.

Albenas (Georges). — *Les portraits de Rabelais,* Montpellier, Coulet, 1880.

Ducrot (P.). — *La Géographie de Rabelais.* XIVe Congrès national de Géographie. Tours, 1893.

Stapfer. — *Rabelais, sa personne, son œuvre,* Paris, 1889.

Gebhart. — *Rabelais. La Renaissance et la réforme.*

Millet (R.).— *Rabelais* (Collection des grands écrivains français).

Les œuvres de Calvin *(Lettres)*; C. Marot *(Poésies)*; Louis des Mazures *(Id.)*; Ronsard *(Id.)*; J. Voulté *(Id.)*; Erasme *(Lettres)*; Guy Patin *(Id.)*; Tallemand des Réaux *(Historiettes)*; Pierre de l'Estoile *(Journal)*; Piganiol de la Force *(Description de Paris)*; du Père Garasse *(Mémoires* et le *Rabelais réformé)*; Ménage *(Dictionnaire)*; Duverdier *(Bibliothèque* et *prosopographie)*; etc...

Ainsi que de nombreux articles publiés dans les revues suivantes : *Magasin pittoresque,* t. IV, V, VI, VIII, IX, XVII, etc... — *Revue archéologique,* t. XVIII. — *Bibliothèque de l'École des Chartes* B. III; D. III. — *Revue des Sociétés savantes,* F 2, VI; F 4, IX et X. — *Journal des Savants,* janvier 1841. — *Bulletin du bibliophile belge,* t. XVI. — *Revue de littérature médicale,* 3e année. — *Chronique médicale* : Les portraits de Rabelais, III, no 2; X, no 3; XII, no 7. — La robe de R., V, no 20. — Le nez de R., VIII, nos 11 et 24; IX, nos 8 et 23. — Les restes de R., VIII, nos 1, 3, 4, 5 et 7; IX, no 15. — L'idée de sanatorium dans R., VIII, no 5. — Les dessins de R., XII, nos 8 et 12. — La maison de R., XV, no 12. — R. et la greffe d'organes, XVI, no 7. — La langue médicale de R., XVI, no 16. — L'origine des eaux minérales, d'après R., XVI, no 23, etc...

Chronique médicale. — Albarel (Dr). Les termes languedociens se rapportant à la médecine dans l'œuvre de Rabelais. 12e année (1905), no 5.

— Le Double (Dr). — *Les termes médicaux d'origine languedocienne dans Rabelais,* 12e année (1905), no 88.

— Zelgien (Dr H.). — *Une séance de suggestion décrite par Rabelais.* 14e année (1907), no 19.

Enfin, quoique les circonstances ne nous aient pas permis de les consulter, nous signalerons :

Les Bulletins de la Société des amis et admirateurs de Rabelais fondée par Audiger. Tours.

La Revue de la Société des études rabelaisiennes, dirigée par M. Abel Lefranc. Paris, H. Champion.

Mollet (Dr). — *Rabelais clinicien* (thèse). Paris, Jouve.

Santi (Dr de). — *Rabelais et J. C. Scaliger,* Paris, Champion, 1905.

Noel (Eugène). — *Rabelais médecin, écrivain, curé, philosophe.* 1880.

Martin-Dupont. — *François Rabelais, la vie, l'écrivain, le médecin. L'alchimie,* 1909.

Plattard. — *L'œuvre de Rabelais (sources, inventions et composition).* Champion, 1910.

Cumston. — *Notre sympathique confrère François Rabelais.* Genève, 1918.